

FEVRIER 1905.

8



Portrait du peintre de fleurs, Nicolas VANDER BRACK, par lui-même.
Galerie Royale de Florence



Nicolas Vander-Brack, peint par lui-même



Il existe, à Florence, un musée de peinture unique en Europe et d'une valeur inappréciable. Il fut fondé par le cardinal Léopold et se compose d'environ trois cent cinquante portraits de peintres. Chacun de ces portraits a été peint par l'artiste même qu'il représente; en sorte qu'il offre à la fois une image tout-à-fait authentique du peintre, et un spécimen de son style, qui peut servir à contrôler ses œuvres douteuses. L'intérêt de cette belle iconographie s'accroît encore par l'heureux arrangement que la direction de la galerie a adopté. On a groupé les peintres, autant que possible, par école, de manière à dérouler sous les yeux, dans un ordre simple et facile une histoire de l'art chronologique et synoptique.

Parmi les Flamands un des portraits les plus frappants est celui de Nicolas Vander-Brack, né vers le commencement du dix-huitième siècle à Messine, de parents flamands, et qui excellait dans les tableaux de fleurs, de fruits et d'animaux. Cet artiste a vécu longtemps à Livourne, où l'on trouve quelques-unes de ses meilleurs œuvres dans des cabinets d'amateurs. L'originalité de son portrait nous a frappé et nous a décidé à la présenter aux lecteurs de la *Revue Canadienne*.

Notre Histoire

Documents originaux.—Un manuscrit de la fameuse collection
“Codices claramontani”.



E R. P. Camille de Rochemonteix, S.-J., l'éminent auteur auquel l'histoire de notre pays était déjà si redevable pour son grand et bel ouvrage *Les Jésuites et la Nouvelle France* (1), vient d'acquérir un titre nouveau à la reconnaissance du Canada, par la publication, sur le manuscrit primitif, d'un travail inédit jusqu'à ce jour, la *Relation par lettres de l'Amérique septentrionale* (2), dont l'original est conservé en Allemagne.

“La bibliothèque royale de Berlin”, explique l'éditeur dans sa préface, “a bien voulu le mettre à notre disposition et, vu sa grande valeur, nous en avons fait prendre une copie”. L'habile chercheur qui va dénicher en Allemagne des manuscrits précieux pour notre histoire nationale, les fait copier à ses frais et les publie avec des notes critiques de la plus haute compétence, doit faire rêver agréablement les archivistes de la bibliothèque fédérale d'Ottawa qui, dans la chasse aux vieux documents, ne sont pas habitués à pareille aubaine. S'il en est

(1) *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIe siècle*, par le P. Camille de Rochemonteix, de la Compagnie de Jésus, 3 vol. in-8. — Paris, Létouzey et Ané, édit., 17, rue du Vieux-Colombier, 1895.

(2) *Relation par lettres de l'Amérique septentrionale* (années 1709 et 1710), éditée et annotée par le P. Camille de Rochemonteix, de la Compagnie de Jésus. — Paris, Létouzey et Ané, éditeurs, 17, rue du Vieux-Colombier, 1904.

ainsi, pourquoi ne chercherait-on pas à utiliser le mieux possible les services de cet érudit, à le gagner lui-même tout entier et de façon permanente à l'histoire du Canada qu'il aime d'un amour si fort et si désintéressé?

* * *

La préface du vaillant éditeur offre un intérêt plus qu'ordinaire à l'historien et au bibliophile. On y voit avec quelle inconcevable insouciance certains Français peu patriotes ont laissé dilapider, s'égarer et même se perdre complètement pour la nation quelques-uns des plus riches trésors historiques, en particulier la merveilleuse collection provenant du Collège de Clermont : les *Codices claramontani*, tenus en si grande estime par les savants de l'ancien monde. A suivre, en compagnie du P. de Rochemonteix, le manuscrit de la *Relation* dans ses diverses pérégrinations sur le sol étranger, on ne peut se défendre d'un amer sentiment de tristesse : oui, elle étreint le cœur cette apathie du pouvoir, cette inertie gouvernementale qui, sous un régime, laisse vendre les manuscrits à un Hollandais ; sous un autre, néglige, quand c'est encore possible, d'en faire l'acquisition d'un Anglais, et force les ouvriers de la pensée à aller, mordant leur plume, consulter dans les bibliothèques allemandes des documents intimes sur la France et sur les Français.

Fait étrange, tout de même. En 1904, un Jésuite français, persécuté et dépouillé par les parlementaires, va chercher sur la terre germanique, pour en restituer des copies à la France, un manuscrit volé aux Jésuites français et vendu à l'étranger, en 1764, par d'autres parlementaires également persécuteurs de ces mêmes religieux. Si l'on n'aime pas à reconnaître un beau et patriotique geste dans l'acte de ce Jésuite du XXe siècle, si même l'on feint de ne pas bien voir la cinglante ironie des événements, au moins admettra-t-on qu'il appartenait à juste titre à l'humble savant, qui a l'honneur d'être à la fois l'historiographe fidèle d'un grand collège d'autrefois (1) et

(1) *Le collège Henri IV de La Flèche*, par le P. Camille de Rochemonteix, de la Compagnie de Jésus, 4 vol. in-8. — Le Mans, Leguicheux, 15, rue Marchande, 1889.

l'un des représentants les plus autorisés de l'histoire du Canada, d'aller découvrir et exhumer à Berlin, un ancien manuscrit ayant appartenu à l'un de ces grands collèges et traitant du Canada.

* * *

La préface fait encore voir par quels procédés de judicieuse critique, par quelle série de logiques et rigoureuses déductions, l'éditeur parvient à forcer l'anonymat de la *Relation*, à découvrir et mettre en évidence l'auteur inconnu, afin de lui restituer après deux cents ans, au seul bénéfice de l'histoire, la paternité de son œuvre. Cet auteur n'est pas un laïque mais un prêtre, ce prêtre est un missionnaire, ce missionnaire est un religieux et ce religieux est un Jésuite. Ce Jésuite n'est pas le P. Lafitau, ni le P. Laure, ni le P. Marest, ni le P. de Charlevoix; quel est-il donc? "Nous avons parcouru", répond l'éditeur, "la liste des apôtres, vivant à Québec ou dans les missions du Canada en 1709 et 1710, époque où les lettres ont été écrites; nous avons étudié avec le plus grand soin les titres de chacun d'eux à la paternité de la *Relation*, et, après examen minutieux et détaillé, nous croyons que le P. Antoine Silvy en est le véritable auteur. Lui seul réunit toutes les conditions voulues: lui seul a pu la composer."

Suit l'intéressante biographie du P. Silvy, son apostolat chez les tribus sauvages situées au Sud du lac Michigan et entre les grands lacs et le Mississipi, son long séjour dans la vaste mission de Tadoussac. ses courses à la baie d'Hudson, par terre ou par mer: "Le R. P. Silvy, écrit le chevalier de Troyes dans sa *Relation*, me suivait pas à pas et courut les mêmes dangers." Enfin, comme le remarque le P. de Rochemonteix, "pendant ses dernières années au collège de Québec, le missionnaire put étudier de près les Canadiens, leur caractère, leurs habitudes de vie, leurs pratiques religieuses, leurs vertus guerrières.... Parmi les jésuites de la Nouvelle-France, nous n'en trouvons pas un seul de cette époque qui ait été à même de connaître

“ et ait connu à fond, comme le P. Silvy, les Canadiens-français, les sauvages, tout cet immense pays de l'Amérique du Nord.”

* * *

On comprend alors l'autorité qui s'attache à cette parole d'un témoin oculaire et quelle valeur historique doit avoir la présente *Relation*. Le P. de Rochemonteix l'appelle un “monument du plus haut intérêt pour l'histoire du Canada” et la caractérise en ces termes: “Rien dans la *Relation*, pour la pose et pour l'effet; l'auteur n'a qu'un but: dire ce qu'il a vu, ce qu'il a appris, ce qu'il sait. C'est le récit d'un témoin oculaire, judicieux, observateur, absolument digne de foi.” Ceux donc qui, s'intéressant aux transformations de notre pays, aimeraient à connaître l'état de la colonie vers 1710, l'importance politique et commerciale des divers postes canadiens et acadiens, les us et coutumes de nos ancêtres du sol, les mœurs et habitudes de la plupart des nations sauvages, les ressources naturelles du pays avec description détaillée, quasi trop minutieuse, de la flore et de la faune, éprouveront un immense plaisir à parcourir ces trop rapides lettres.

Sans doute l'historien Charlevoix, très renseigné, et qui avait entre les mains cette *Relation* du P. Silvy, à laquelle il emprunte largement, nous a fourni d'intéressants détails, de précieuses indications à ces divers égards; mais sur nombre de points, sur les Esquimaux, par exemple, qu'il n'a jamais visités, sur d'autres peuplades qu'il a entrevues à peine dans un rapide séjour, Charlevoix est un simple écho des missionnaires. Ici c'est plus et mieux: nous avons l'avantage d'entendre le témoin authentique lui-même. Avantage incomparable, on voudra bien le reconnaître, car remontant aux premières sources d'information, l'histoire sérieuse, de nos jours, s'écrit à coup de documents interprétés avec intelligence. Il a vécu le genre faux des narrations semi-fantaisistes, où les grâces du style recouvrent mal les lacunes dans la connaissance du sujet et la

faiblesse de la pensée; ses derniers représentants en France ont été Michelet, Ouimet et Henri Martin; au Canada, avec un mérite littéraire d'ailleurs assez piètre, nous avons l'incommensurable Benjamin Sulte

* * *

Sous le titre *Notes*, le P. de Rochemonteix publie, dans le même volume, deux autres pièces intéressantes: le *Rapport* du P. Gabriel Marest, S.-J., sur son voyage à la baie d'Hudson en 1694, et le *Journal* du P. Silvy, depuis Belle-Isle jusqu'à Port-Nelson, d'après le manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de Paris. Rédigé en latin, le *Rapport* du P. Marest occupe un peu plus de deux pages; le *Journal* du P. Silvy, en français et fort détaillé, comprend juste trente pages. On y voit, saisis sur le vif et peints avec beaucoup d'exactitude, la bravoure, l'audace et l'endurance de ces hardis Canadiens et de ces gais Français qui affrontaient joyeusement toutes les fatigues et tous les dangers pour fonder et conserver, dans l'Amérique du Nord, une France nouvelle que l'ancienne allait bientôt abandonner aux rapaces convoitises de ses ennemis.

Tel est, sommairement indiqué, le contenu du nouveau livre que nous devons au P. de Rochemonteix. Cet ouvrage, au mérite historique indiscutable, a une place marquée d'avance, auprès de son aîné, dans toutes les bibliothèques canadiennes. "Le public, écrit avec raison l'estimable éditeur, le public qui s'intéresse à l'histoire de la Nouvelle-France, cette colonie française restée toujours fidèle à sa mère patrie, lira avec le plus vif intérêt et avec profit ces *lettres* inconnues jusqu'à ce jour, et il nous saura gré d'avoir livré à l'impression, cette belle œuvre historique du XVIII^e siècle. Nous la reproduisons avec ses incorrections et ses défauts: elle n'en aura que plus de valeur aux yeux des érudits et des critiques."

Certes, oui! l'œuvre est intéressante et instructive et le Canada ne peut que savoir un gré infini à l'auteur distingué qui a

bien voulu replacer, avec autant d'habileté que de délicatesse, entre les pages de notre histoire nationale, un feuillet de prix hier encore égaré, perdu. Les lecteurs de Nouvelle-France sont reconnaissants envers leur courageux et véridique historien d'Ancienne-France et tiennent à lui témoigner ouvertement leur sincère gratitude : le R. P. de Rochemonteix relate avec un soin digne des plus grands éloges, une exactitude absolument scrupuleuse, les *gesta Dei per Francos* sur la terre d'Amérique.

Dans ce rôle d'historien d'outre-mer apparaît encore l'étrange caprice des choses signalé tout à l'heure, l'ironie latente, mystérieuse, providentielle peut-être, qui se plaît après une longue période d'années à de curieux et subtils rapprochements : les Jésuites de France ont contribué naguère, sans compter leurs peines, à bien faire l'histoire du Canada ; les Jésuites de France contribuent aujourd'hui, sans compter leurs peines, à la bien écrire.

Horace Bazin.



Un Mot de la Question Sociale



DANS notre précédente étude nous avons conclu à la nécessité de rechercher les meilleures solutions de la question sociale moderne, pour les appliquer à notre pays. C'est dire que nos études se borneront à une partie bien peu nombreuse de l'humanité. Dans ces limites restreintes de notre société jeune et encore en formation, il faut espérer que nul obstacle insurmontable ne s'opposera à une solution avantageuse. Cependant nous ne devons pas nous flatter de la trouver du premier coup. Elle se fera peut-être longtemps attendre. C'est pour cela qu'il est urgent que nous nous familiarisions avec les difficultés qu'elle présente et que nous puissions prendre les devants en tout ce qui intéresse notre avenir.

Pour avoir une idée de la grandeur et de la multiplicité de ces difficultés, il suffit de jeter un coup-d'œil sur ce qui se passe ailleurs. Nous voyons des sociologues et des économistes qui ne s'entendent pas sur les principes, encore moins sur les solutions, ne s'accordant que sur un point, c'est que la civilisation occidentale, c'est-à-dire celle des races d'origine européenne, entre dans une phase nouvelle et inconnue. L'œuvre sociale inaugurée au dix-huitième siècle est à peu près terminée. Dans les pays d'Europe et d'Amérique l'esclavage et le servage n'existent plus. Il n'y a plus guère de classes privilégiées devant la loi. Presque partout le despotisme a fait place au système représentatif, au moyen duquel le peuple dicte ou croit dicter ses lois; ce qui, souvent, n'empêche pas la populace d'avoir faim. Les classes moyennes libérées ressentent la poussée des masses prolétaires. Celles-ci sont encore souffrantes, mais ne sont plus impuissantes; elles ont l'arme

du suffrage, la clarté encore faible et vacillante d'une instruction imparfaite et qu'une saine éducation ne vient pas encore diriger. Le peuple organisé se dresse partout en face du capital qui s'organise à son tour, et du choc redoutable de ces deux forces opposées il résulte tout d'abord, parmi les nations les plus nombreuses, une expansion industrielle qui submerge tous les antiques points de repère de la société et prépare l'univers à la révolution nouvelle. L'effort intense de la lutte sociale, se manifestant sensiblement dans le merveilleux développement des sciences pratiques, nous fait voir en même temps combien cet effort est utile et nécessaire aux civilisations humaines. Enfin, les fortunes individuelles s'accroissent toujours plus grandes, et la misère publique devient de plus en plus insupportable à mesure que les masses plus policées sentent croître leurs besoins. Et c'est sur le continent américain et tout près de nous que cela se fait le plus vivement sentir.

Ces phénomènes, que les économistes classiques n'ont pas su prévoir, les plongent, il faut le dire, dans un véritable désarroi. Distançés par l'évolution sociale, ils font pour la rattraper des efforts qui manquent quelquefois de dignité. D'autre part, les socialistes, ceux de l'école de Karl Marx surtout, triomphent, car ils se sont montrés, eux, meilleurs prophètes. Ont-ils donc raison lorsqu'ils nous disent que l'évolution moderne doit nécessairement aboutir au socialisme d'Etat? L'idée de l'Etat propriétaire du capital industriel d'une nation ne paraît pas, comme proposition abstraite, irréligieuse ou immorale. Mais les hommes les plus éclairés nous déclarent qu'elle est anti-sociale. Ils affirment, en s'appuyant sur des arguments difficiles à réfuter, que tous les systèmes socialistes ne peuvent aboutir qu'à la tyrannie oligarchique la plus insupportable et que si elle venait à s'implanter, les peuples retomberaient graduellement dans la barbarie. Dans leur pensée, il existe d'autres remèdes au mal social, et ils font de l'altruisme, c'est-à-dire du christianisme en action, une des bases de leurs divers systèmes. Ils s'écrient avec Ruskin, que l'homme est aujourd'hui quelque chose de plus qu'un animal égoïste et accapareur et que le sentiment de la fraternité et de

la solidarité humaines suffira pour inspirer aux peuples de sages solutions sociales. Peut-être ont-ils raison. Mais si l'idée contraire venait à prévaloir parmi les fourmillères humaines qui peinent sur les deux continents, et même si le principe vrai était saisi et torturé par des visionnaires anti-sociaux, il ne faut pas un grand effort d'imagination pour se représenter les bouleversements terribles auxquels cela donnerait lieu.

On ne nous accusera pas d'exagérer l'importance de la question sociale, on conviendra du devoir qu'ont tous les peuples et surtout les classes dirigeantes de s'en occuper sérieusement, si l'on veut bien se souvenir de l'attention spéciale que lui accordait Léon XIII. Son successeur au trône pontifical partage assurément ce souci, puisqu'un de ses premiers actes a été de résumer les grandes encycliques sur cette question. De graves considérations ont inspiré ces actes importants. Les divers gouvernements du monde l'ont bien compris et ils ont tenu à donner à ces monuments de science catholique toute la publicité possible. Mais les socialistes, en face de cette attaque, ont redoublé d'activité. On sait qu'ils déploient des forces imposantes en France et en Allemagne. Mais on croit généralement qu'ils trouvent peu d'adeptes, dans les pays de langue anglaise. C'est là une erreur, nous le savons, pour ce qui est des Etats-Unis. Voici ce qu'il en est pour l'Angleterre. En 1895, M. Robert Blatchford, directeur du journal *Clarion*, publié à Londres, lançait un livre socialiste qui était en fait une tentative de réponse aux Encycliques. Il en vendit 875,000 exemplaires, la première année, en Angleterre! sans compter un nombre immense aux Etats-Unis. (1). De tels faits se passent de commentaires.

(1) Pour se convaincre des dangers réels qu'offre l'état social existant dans la république voisine on peut lire le livre de M. Paul Ghio, *L'anarchisme aux Etats-Unis*. On peut y voir comment un faux altruisme conduit souvent à de dangereuses absurdités et même à l'anarchisme intellectuel ou insurrectionnel, à la démolition de toute société civilisée par le livre ou par la bombe. Les conclusions de l'auteur méritent d'être méditées puisqu'il y dit que l'Amérique précédera l'Europe dans la voie de la réforme sociale. C'est nous dire à nous Canadiens que nous avons le devoir de coopérer activement à cette œuvre et à lui imprimer une saine direction.

Il est donc de toute évidence que nous devons nous occuper de la question sociale et économique. Donner à notre peuple l'organisation qu'il lui faut pour le rendre apte à produire et capable de se garder, n'est-ce pas là pour nous la mission la plus sacrée? Pour cela, il ne suffit pas de lire, il faut surtout penser pour nous-mêmes. "L'Économique, dit M. Edgard Milhaud, de Genève, doit dégager des phénomènes leurs lois, montrer, par delà le donné empirique, ses causes. A cet effet, après l'observation et la constatation, la généralisation et l'induction sont nécessaires. Comment généraliser, induire, établir des lois? Dans les sciences physiques, entre l'observation de certains faits et la détermination de leurs lois, le plus souvent divers procédés expérimentaux prennent place. En économie politique, dans la plupart des cas, il est impossible d'expérimenter, et cela est impossible surtout lorsqu'il s'agit de découvrir les éléments. Comment faire alors? C'est ici qu'intervient l'activité pure de l'esprit, son travail propre sur les données de l'observation, l'exercice de ses facultés abstraitives." C'est cette raison, ce sens commun pratique que nous devons appliquer à notre travail si nous voulons étudier avec fruit les besoins sociaux et économiques du Canada.

Les économistes de la nouvelle école anglaise nous disent que les difficultés de l'heure présente—difficultés qui, chez nous, n'ont pas encore atteint la période aigue—tiennent à ce que l'évolution démocratique n'est pas encore complète. La libération politique des masses est un fait accompli, ou peu s'en faut; leur libération sociale ne fait que commencer. Il est facile de constater, en regardant autour de nous, la vérité de cette observation. Ainsi, il serait absurde de prétendre que dans notre organisation sociale actuelle, tous les hommes jouissent de conditions égales au début et que tous peuvent espérer d'atteindre la situation que comportent leurs talents. L'ancienne doctrine du "laisser faire" inventée par Quesnay et adoptée d'une façon moins absolue par Adam Smith, ne suffit plus. Les générations futures souriront à la pensée que nous regardions notre système actuel comme celui de la libre concurrence, où chaque homme peut arriver à occuper la place qui lui convient et où il peut exercer ses facultés dans leur pléni-

tude sans être arrêté par les difficultés extérieures. Sans doute l'humanité n'atteindra jamais cet état idéal, mais elle peut au moins aspirer à s'en rapprocher, de même que dans les associations religieuses on tend vers la perfection divine sans prétendre en approcher sensiblement. A l'heure qu'il est le très grand nombre entreprend la lutte dans des conditions qui rendent la réussite absolument impossible, quels que puissent être d'ailleurs le mérite et le talent naturel de l'individu. On a dit souvent et c'est vrai, que les occupations où une instruction supérieure est requise, deviennent de plus en plus nombreuses. On oublie que dans les conditions actuelles de la société, tout le monde n'est pas en mesure d'acquérir cette instruction spéciale. Les privilégiés, les riches seuls peuvent y avoir accès. La règle d'exclusion pour les masses demeure donc aussi rigoureuse qu'auparavant. Dans l'état actuel des esprits, cela ne saurait durer. Les hommes, individuellement et collectivement, se révoltent contre les infériorités artificielles dès qu'ils se sentent assez forts pour les faire disparaître. (1).

Les économistes dont nous analysons ici la doctrine tirent de ce qui précède des conclusions qui paraissent justes. Pour rendre la situation meilleure, pour continuer l'évolution qui est la tendance caractéristique de notre civilisation et sans la-

(1) Cette remarque ne s'applique pas aux individus seulement. Il s'en trouve des exemples singuliers dans les rapports entre les peuples. On se demande quelquefois pourquoi les projets des ultra-impérialistes anglais trouvent si peu de faveur aux colonies. C'est en partie parce que ces projets auraient pour effet de supprimer partiellement la libre concurrence. D'après eux, si nous nous attachons au fond de leur pensée, les colonies, renonçant pratiquement aux industries manufacturières, devraient fournir à l'Angleterre toutes les céréales et tous les produits alimentaires dont elle a besoin et qu'elle ne produit pas. L'Angleterre, de son côté, fournirait aux colonies tous les produits manufacturés, à l'exclusion des pays étrangers. Cette proposition nous fait voir comme à travers un verre grossissant, la partie importante de la question sociale que nous examinons. Si nous voulons y réfléchir nous devons en effet admettre qu'il est aussi impossible de supprimer indéfiniment l'essor des individus qui composent le corps social qu'il le serait de restreindre le développement social des nations qui composent l'Empire britannique.

quelle elle devra nécessairement rétrograder, il faut rendre plus élastiques les principes anciens de la science et modifier quelque peu le concept ordinaire du rôle de l'Etat dans le développement économique des peuples. Comme on le voit, ils abandonnent quelque chose des vieux principes qui ont longtemps prévalu en Angleterre, pour se rapprocher davantage des idées continentales. Il est important de ne pas oublier que cette doctrine est l'antithèse même de l'idée socialiste et qu'elle n'est pas contraire à celle de l'économique classique basée sur le principe de la concurrence. Elle tend, en effet, à rendre la concurrence plus intense, puisqu'un plus grand nombre d'individus seraient appelés à y participer. Le socialisme, au contraire, se base sur la suppression de toute concurrence, elle suppose la suppression de l'effort et une quiétude qui dégénérerait en décadence.

Admettons que tout ce qui tend vers un état social où il serait possible à chacun d'arriver par son travail à la condition que comporte son talent, serait avantageux pour un pays. Admettons que tout ce qui intensifie la concurrence et augmente le nombre des concurrents instruits et préparés, accroît la richesse et la population de ce pays. Il nous faudra bien admettre cela, car nous en donnerons plus tard la preuve irrécusable, aussi bien que des exemples des effets désastreux de la condition contraire. Admettons cela et nous devons admettre aussi que ces conditions ne peuvent exister sans un système qui prépare tous les jeunes gens au rôle de citoyens actifs et militants. Et dans un pays comme le nôtre où tant est à faire, et à faire rapidement, si nous voulons avoir la garantie absolue de notre survivance en tant qu'entité politique distincte en Amérique, la réforme ne peut s'opérer sans une impulsion donnée soit directement, soit indirectement par l'Etat. C'est, du reste la doctrine des Encycliques. " Pour faire atteindre à la société dont ils sont les chefs la fin qu'elle poursuit, les dépositaires du pouvoir civil doivent: 1o. S'appliquer à éloigner tous les dangers qui menacent la sécurité commune. 2o. Aider au développement des ressources naturelles de leur propre pays.....
.....1o. En stimulant le zèle de ceux qui les exploitent.

20. En encourageant tous les travaux qui peuvent contribuer au progrès de l'Agriculture, du commerce, de l'industrie, etc." (1).

Nous expliquerons plus tard comment nous entendons l'application de ces principes. Contentons-nous, pour aujourd'hui, de faire remarquer combien la confédération canadienne est favorablement située pour travailler à la solution de ces problèmes difficiles. Dans les grands corps politiques, le réformateur vient constamment se heurter contre le fait accompli, le droit acquis, et surtout contre les intérêts divergents de ces sociétés nombreuses. Dans notre pays toutes ces pierres d'achoppement sont encore bien petites.

Lorsque les fondateurs de la confédération firent la constitution canadienne, ils paraissent s'être attachés à restreindre autant que possible les attributions des législatures provinciales. Sir John Macdonald disait qu'en agissant ainsi, on voulait éviter une grave erreur commise alors qu'eut lieu le pacte fédératif des Etats-Unis, lequel, en voulant sauvegarder le principe de la souveraineté de chaque Etat, laissait trop faible la législature centrale. Il fallait, suivant lui, faire pencher la balance du côté opposé. C'est la crainte fondée d'une trop grande puissance accordée à la législature centrale qui fit naître à cette époque, un parti hostile à la confédération. Ni les uns ni les autres ne prévoyaient que l'axe social en se déplaçant, dérangerait tous les calculs et rendrait par cela même l'œuvre bien meilleure. Les questions nationales modernes, nous l'avons vu, sont presque toutes d'ordre économique et industriel. Dans notre pays, croyons-nous, nous possédons tous les éléments essentiels à la grande production industrielle ; nous reviendrons plus tard sur ce point. Mais la population étant encore peu nombreuse, le marché indigène et partant l'importation nécessairement limités, le tarif douanier n'aura pas, avant plusieurs années, peut-être jamais en Canada, l'influence décisive et vitale qu'elle exerça longtemps aux Etats-

(1) Manuel du citoyen catholique, ouvrage spécialement recommandé par NN. SS. les Evêques de la Province de Québec.

Unis. L'influence prépondérante du tarif donna au pouvoir central américain, la puissance qui lui manquait. La cause contraire produit au Canada l'effet opposé. Sans doute, les attributions de notre gouvernement fédéral sont très amples; elles sont suffisantes pour l'administration efficace du pays. Mais chaque province n'en reste pas moins maîtresse de ses destinées. Chacune tient la clef de son avenir puisqu'elle règle l'instruction primaire et les terres publiques et qu'elle peut, par là, exercer un contrôle absolu sur la formation intellectuelle et sociale de ses habitants. Dans un sens, elles sont plus puissantes que l'administration centrale; elles peuvent, même sans son concours, faire beaucoup pour leur avancement, c'est-à-dire pour l'avancement du Canada. Mais s'il arrivait aux provinces de ne pas faire leur devoir, si elles négligeaient de profiter des avantages que leur offre notre constitution pour préparer les conditions économiques et sociales qui feront, dans l'avenir encore plus que par le passé, la base de la puissance des peuples, le pouvoir central resterait, quoiqu'il fit, impuissant et désarmé. En lui s'incarnera la grandeur nationale, mais à la condition que chaque province devienne la mère féconde de sages et utiles citoyens.

Erol Bouchette.



Comment les Japonais s'emparèrent de Port-Arthur



ACCONTER la prise de Port-Arthur, en tenant compte des difficultés à surmonter, c'est dire un exploit militaire qui n'a pas d'égal dans l'histoire du monde. En prenant cette place forte, après un siège de cinq mois seulement, à compter du jour de son investissement, les Japonais ont accompli un fait d'armes extraordinaire; car il ne faut pas oublier, que cette ville avait été fortifié avec toute la perfection que comporte la science militaire moderne la plus avancée. Ajoutons que la nature semble avoir réuni, autour de la place, toutes les dispositions de terrain les plus favorables aux habiles plans des Russes, pour la rendre imprenable. Port-Arthur est, en effet, entouré de deux rangées de montagnes, presque concentriques, dont les sommets sont couronnés de hauteurs à peu près coniques. Les ingénieurs, chargés des travaux de fortification, ont construits sur ces montagnes des forteresses surmontées des massifs forts en maçonnerie, juchés sur leurs plus hauts points, et ils ont relié ces forteresses par des travaux de défense ininterrompus, formant deux cercles formidables. Le cercle intérieur est à environ un mille de distance de la ville, l'autre à un mille et demi, à peu près. En dehors de cette deuxième enceinte, se trouve une troisième rangée de forts isolés, et tous

ces forts disposés de manière à pouvoir se protéger les uns les autres, pour que, si l'un était pris par l'ennemi, la position devint intenable, à cause du feu dominant de ses voisins ; et, de fait, c'est ce qui est arrivé plusieurs fois. Les Japonais après avoir pris de ces forts isolés, durent les abandonner accablés qu'ils étaient par les feux de l'ennemi.

Ce qui rendait l'escalade de ces forts plus difficile encore, c'est que les montagnes sur lesquelles ils s'élèvent, sont entourées de plaines unies, n'offrant aucun espèce d'abris pour les assaillants. Les Japonais devaient avancer, exposés au feu des mitrailleuses, des canons et carabines à feu contenu. Comment le petit nombre des survivants, arrivés au pied des remparts, pouvaient-ils espérer en forcer l'entrée ?

Les travaux de défense ne s'arrêtaient même pas à cette triple enceinte. Ils s'étendaient à dix-huit milles plus au nord, à un endroit où la péninsule, sur laquelle Port-Arthur est situé, se rétrécit jusqu'à n'avoir que trois milles de largeur. Cet étroit espace est aussi protégé par une série de collines coniques, s'étendant d'une mer à l'autre. On avait profité de cette disposition naturelle pour y construire des retranchements capables de masquer les troupes et batteries qui y étaient installées. Quatre autres lignes de retranchements, s'étendant de mer à mer, et admirablement disposés pour la défense protégeaient les Russes entre Nansham et Port-Arthur. Ajoutons que ce merveilleux réseau de fortifications, déjà rendu fort par la disposition naturelle du terrain, puis par l'habileté des ingénieurs et le soin apporté à sa construction, était, de plus, pourvu de tous les engins de guerre les plus perfectionnés, inventés pendant le dernier quart de siècle. C'était plus qu'il ne fallait pour rendre Port-Arthur imprenable.

Les Russes le croyaient et ce fut certainement la ferme conviction de l'héroïque Stoessel ; car qui eut jamais pensé qu'il y eut des armées capable d'affronter des armes si meurtrières, sans être balayées dans une défaite inévitable. Mais une nouvelle race de guerriers s'était levée, comme nous l'allons voir !

Le 8 février, le premier coup fut porté à Port-Arthur, par la fameuse attaque de nuit des torpilleurs Japonais. Le lendemain, eut lieu un engagement entre les vaisseaux encore dis-

ponibles de la flotte Russe et la flotte Japonaise commandée par l'amiral Togo. Pendant ce combat les Russes durent chercher un refuge dans le port, et cette bataille navale eut pour résultat sa fermeture définitive du côté de la mer.

Le 26 mai, une seconde armée Japonaise débarquée dans la baie de Petsewo, attaquait la première ligne de défense des Russes, à Nansham, à dix-huit milles de Port-Arthur et dans une attaque de front s'en emparait. Forte de ce premier succès l'armée s'élança avec ardeur dans la direction de Port-Arthur, et dans une rapide succession de combats meurtriers se rendit maître de plusieurs lignes de défense, que les Russes durent leur abandonner. La bataille la plus furieuse fut celle qui se termina par la prise des hauteurs de Kensham et de Wentenghshan. Vainement, Stoessel essaya pendant trois jours de reprendre ces places, il y perdit plus de monde qu'il n'en avait coûté aux Japonais pour s'en emparer.

Le 29 mai, ceux-ci s'emparaient de Dalry, petite ville relié par un embranchement de trois milles au chemin de fer de communication de Port-Arthur avec le nord. Ils en firent la base de leurs opérations de siège.

Les 9 et 11 août, les travaux extérieurs de Taikusham et de Shokusham, situés à trois milles et demi de Port-Arthur tombaient aux mains des assiégeants et les Russes se voyaient forcés de se retirer à l'intérieur de leurs principale ligne de fortification.

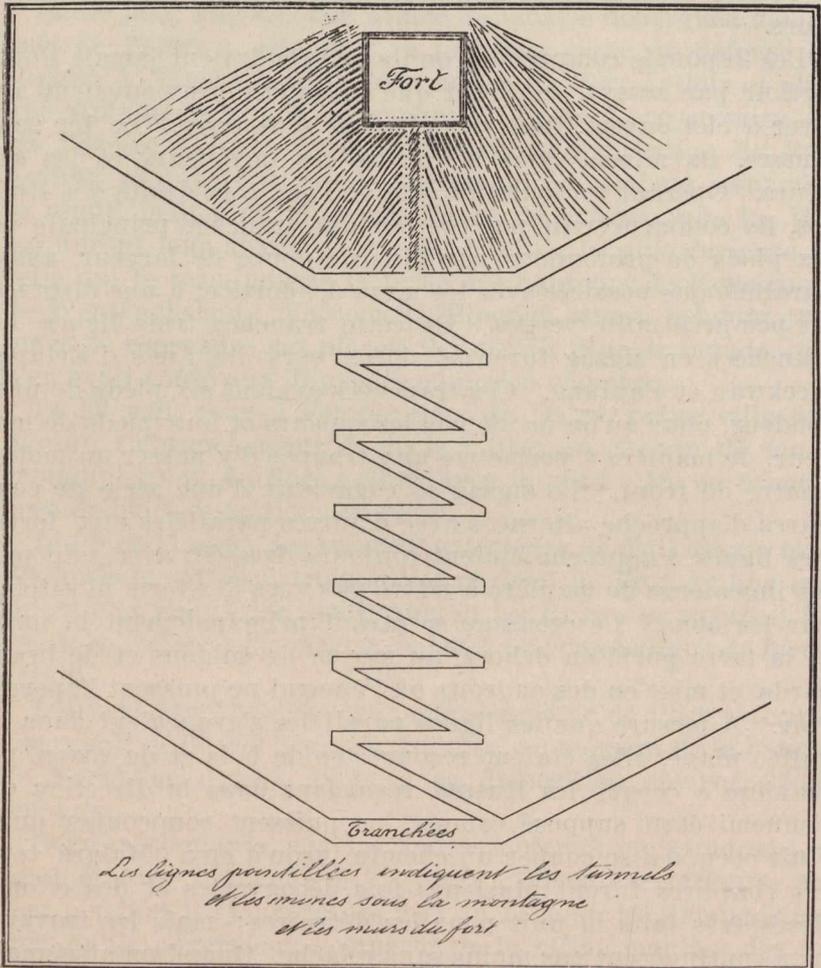
L'armée Japonaise envoyé pour s'emparer de Port-Arthur se composait de 60,000 hommes; Stoessel au moment de la bataille de Nansham devait avoir à sa disposition environ 35,000 hommes.

Rendus confiants par les succès obtenus en attaquant de front et avec impétuosité les retranchements extérieurs, surtout pendant les journées du 9 et du 11 août, les Japonais crurent qu'ils pourraient s'emparer de la même manière des fortifications principales. Ils se ruèrent donc avec fureur sur le centre droit de l'ennemi, contre les forts qui s'étendent à l'est de la ville jusqu'à la mer. Pendant sept jours, sans interruption, sous les rayons du soleil, comme à la clarté de la lune ou des projections, ils combattirent avec rage, mais ces héros que

l'impétuosité des premières victoires avaient en quelque sorte transportés pardessus quatre lignes de fortifications, trouvèrent une barrière infranchissable à la cinquième et durent se retirer confus, après une horrible hécatombe de 25,000 des leurs.

Les Japonais comprenant qu'ils ne prendraient jamais Port-Arthur par assaut, se dirent que puisqu'ils n'y pouvaient arriver à ciel ouvert, ils s'y rendraient sous terre. Le 1er septembre, ils mirent donc à l'œuvre les ingénieurs et les sapeurs. Opérant toujours du côté de l'est, à la droite des Russes, ils commencèrent par creuser une tranchée principale de six pieds de profondeur par plus de douze de largeur, aussi parallèle que possible avec les murs des forts et à une distance d'a-peu-près mille verges. De cette tranchée trois lignes de tranchées en zigzag furent dirigées vers les forts d'Erlung, Keekwan et Panlung. Ces tranchées avaient six pieds de profondeur, pour qu'on ne vit pas les sapeurs et huit pieds de largeur, de manière à permettre aux troupes d'y passer au moins quatre de front. Le zigzag se composait d'une série de coupures d'approche alternées avec d'autres parallèles aux forts. Les lignes d'approche étaient toujours dressées avec soin par les ingénieurs de manière à n'être pas vues des forts ni atteintes par les obus. Le creusage se faisait principalement la nuit, et la terre portée en dehors, au moyen de gabions et de brancards, et mise en des endroits où l'ennemi ne puisse l'apercevoir. A mesure que les lignes parallèles s'avançaient dans la vallée plane, elles étaient recouvertes de bois et de gazon, de manière à ce que les Russes, regardant dans la direction où l'ennemi était supposé camper, ne puissent soupçonner qu'il était occupé à se couper un chemin jusqu'à eux. Malgré tout ces coupures furent plusieurs fois découvertes et des efforts désespérés faits la nuit pour les détruire; mais les travaux n'en continuèrent pas moins sans relâche. Quand on atteignait le pied de la colline, une nouvelle grande ligne de tranchées parallèle au fort était creusée, pour permettre aux troupes de se réunir pour l'attaque final. De cette dernière tranchée les Japonais creusèrent des tunnels à travers la colline, jusqu'aux forts, et sous les murs de ces massives constructions d'autres

tunnels. Ces derniers étaient remplis de tonneaux de dynamite, puis on y établissait des fils électriques, prêts à faire produire une formidable explosion et écrouler ces murs. Il ne



Plan montrant le mode de tranchées, de tunnels et de mines employés par les Japonais pour prendre les forts de Port-Arthur

faut pas oublier que tout cela se faisait hors la connaissance des Russes, qui dans leur imprenables forteresse, se croyaient en sûreté au-dessus d'un volcan.

Pendant les longs mois que s'exécutaient ces lents travaux, il ne faut pas croire que l'on laissait la garnison en paix. Aussitôt que, le 11 août précédent, l'ennemi fut refoulé dans son enceinte principale, les Japonais érigèrent des batteries dans des endroits cachés et bien choisis. Ils n'avaient pas moins de 300 pièces de campagne et de marine, d'un calibre de quatre et demi à six pouces, admirablement dirigées contre la ville et le port. Les assauts, si fatals aux Japonais, avaient été précédés de bombardement tels, que jamais on n'en avait connu de semblables dans l'histoire.

Mais de beaucoup, les plus redoutables de ces batteries, étaient celles composées de deux à quatre mortiers d'un calibre de onze pouces, placées derrière des collines, hors la vue des Russes. Ces mortiers d'un modèle tout nouveau, inventés par les Japonais, pour protéger les côtes du détroit de Shimoneseki et la baie de Yezo, avaient été transportés à Dálny, par mer, puis par chemin de fer à une distance de quinze milles, et, de là, à force de bras, sur des dails temporaires, jusqu'à l'endroit où ils devaient être montés. Dans certains cas ils durent être traînés sur des rouleaux, à travers des terrains sablonneux, et ce travail exigea quelquefois la force de huit cent hommes réunis pour le cylindre seul, qui pesait huit tonnes. Ces transports se poursuivaient sous le feu de l'ennemi, par la pluie, la nuit et dans des conditions capables de décourager toute race moins tenace et moins intrépide que celle qui les avait entrepris. Tout n'était pas encore fait, quand on avait rendu les mortiers au lieu choisi pour les monter. Chacun d'eux — il y en avait dix-huit — devait être placé sur une fondation de béton de huit pieds de profondeur sur dix-huit pieds de diamètre. Il fallait faire l'excavation, mélanger et tasser le béton, ajuster dedans les énormes plaques d'acier et les traverses sur lesquelles devaient manœuvrer les massives voitures, plus pesantes encore que les mortiers eux-mêmes, et ajuster le tout avec la plus grande exactitude. Pendant les longs mois que les sapeurs et les mineurs employèrent à creuser les tranchées et les souterrains, les ingénieurs travaillèrent à mettre en place ces énormes engins, qui n'avaient jamais été fabriqués pour des opérations de siège, mais pour rester en place sur les côtes du Japon.

La bouche de ces mortiers à 11 pouces de diamètre. Les bombes qu'ils lancent, fabriquées de manière à faire explosion par contact, sont chargées de matière excessivement explosive, inventée par le docteur Japonais Shimose, qui, dans ses effets, correspond à la lyddite des anglais et à la mélinite des français. Ces bombes pèsent 500 livres et coûtent \$175.00 la pièce; en y comprenant la poudre nécessaire pour les lancer, chaque coup tiré revenait à environ \$400. Pendant les bombardements, ces pièces étaient tirés toutes les huit minutes et comme ces bombardements duraient environ quatre heures, la dépense pour ces batteries de mortiers devait être de plus de \$200,000. En y comprenant la dépense pour toutes les autres pièces, au nombre d'a-peu-près trois cents comme nous l'avons vu, le coût d'un bombardement devait approcher du demi-million. Ces mortiers de 11 pouces ont une portée maximum de sept ou huit milles, mais comme aucun d'eux n'était à plus de trois milles du point d'attaque, on devait les tirer à des angles qui variaient jusqu'à soixante degrés. Les énormes bombes, lancées à une hauteur immense, passant pardessus deux rangs de montagnes, tombaient presque verticalement sur la malheureuse ville. par un ciel pur, avec le fracas du tonnerre.

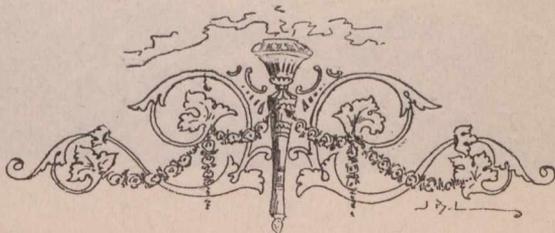
On se demande, avec raison, comment il se faisait que ces batteries placés derrière des montagnes d'où on ne pouvait, d'aucune manière, apercevoir l'objet à frapper, purent être pointés avec une précision capable de couler, un à un toute une flotte de cuirassés. Voici: pour ce qui est des docks, des édifices et des forts, les artilleurs étaient pourvus de cartes divisées en échiquiers dont chaque carré était numéroté. Ces plans avaient été préparés par les Japonais pendant qu'ils étaient en possession de Port-Arthur, après la guerre contre la Chine, et complétés depuis par d'intelligents espions, de sorte que les hommes aux pièces savaient exactement l'endroit où se trouvaient tous les édifices importants des forts comme de la ville, ils connaissaient donc précisément à quel angle tirer, pour frapper avec une exactitude mathématique, ce qu'on leur commandait de détruire.

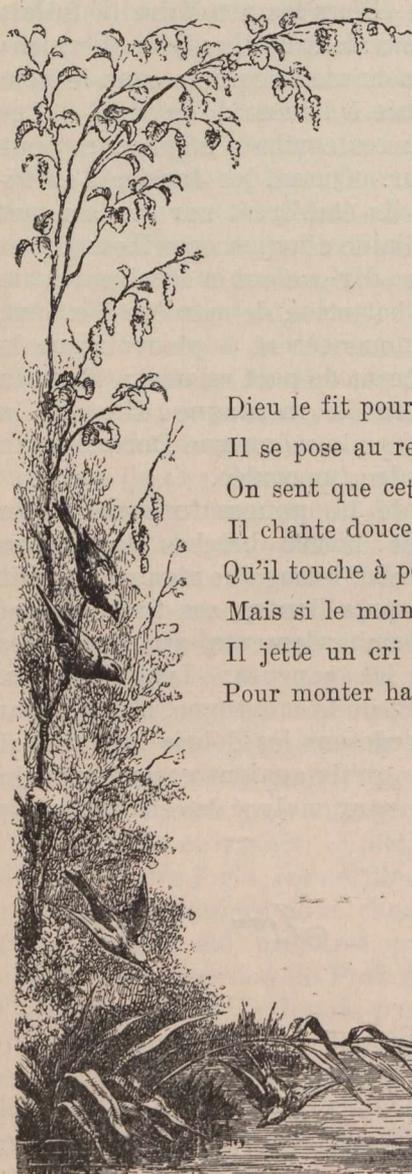
La difficulté se compliquait lorsqu'on voulut détruire les cuirassés, qu'on pouvait mouvoir d'une place à l'autre et qu'on

déplaça, en effet, plusieurs fois. Pour les atteindre il fallait pouvoir les voir. Les Japonais savaient qu'ils n'y arriveraient qu'en devenant les maîtres de la hauteur connue sous le nom de Montagne de 203 mètres, située à l'ouest de la ville. Les Russes le savaient aussi. De là ces combats meurtriers pour s'emparer et garder cette hauteur. Quand les Japonais en furent définitivement les maîtres, ils établirent sur son sommet des postes d'observation, d'où, à l'aide d'hyoscopes ils voyaient les vaisseaux, et par le téléphone, dirigeaient et corrigeaient le tir des artilleurs des différentes batteries, de manière à ce que, bientôt, les énormes bombes commencèrent à pleuvoir sur le pont des cuirassés et les traversèrent de part en part. En vain essayait-on de les cacher derrière la montagne dite de la Queue-du-tigre et plus tard derrière la montagne Dorée, aucun n'échappa et bientôt toute l'escadre fut coulée.

C'en fut fini: les batteries de 11 pouces furent dirigées contre les forts et ouvrirent de larges brèches dans leurs flancs. Le général Stoessel avoue lui-même que rien ne pouvait résister à leurs bombes. L'un après l'autre, ces forts étaient ouverts à la suite de furieux bombardements, au moyen des mines souterraines placées par les sapeurs. Les Japonais, massés dans les tranchées au pied de la montagne, s'élançaient dans ces brèches ouvertes, et pardessus les débris humains et autres, s'emparaient de la place qu'ils avaient essayé en vain de prendre, quelques mois auparavant, malgré des efforts inouïs et des sacrifices immenses.

Jean Vincent.





L'Oiseau

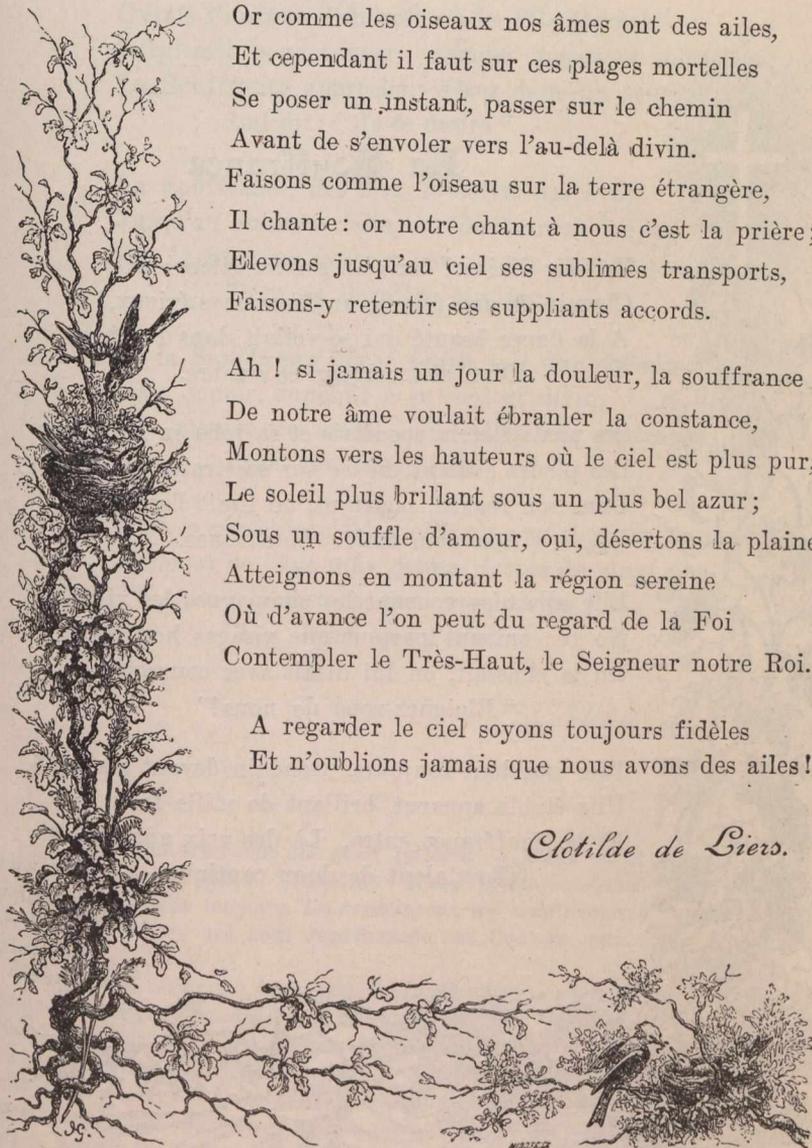
Dieu le fit pour monter, et lorsque dans la plaine
Il se pose au retour d'une course lointaine,
On sent que cet état est pour lui passager.
Il chante doucement, son pas est si léger
Qu'il touche à peine au sol, son aile est entr'ouverte;
Mais si le moindre bruit vient lui donner alerte,
Il jette un cri d'alarme et reprend son essor
Pour monter haut, bien haut jusqu'aux nuages d'or.

Or comme les oiseaux nos âmes ont des ailes,
 Et cependant il faut sur ces plages mortelles
 Se poser un instant, passer sur le chemin
 Avant de s'envoler vers l'au-delà divin.
 Faisons comme l'oiseau sur la terre étrangère,
 Il chante : or notre chant à nous c'est la prière ;
 Elevons jusqu'au ciel ses sublimes transports,
 Faisons-y retentir ses suppliants accords.

Ah ! si jamais un jour la douleur, la souffrance
 De notre âme voulait ébranler la constance,
 Montons vers les hauteurs où le ciel est plus pur,
 Le soleil plus brillant sous un plus bel azur ;
 Sous un souffle d'amour, oui, désertons la plaine,
 Atteignons en montant la région sereine
 Où d'avance l'on peut du regard de la Foi
 Contempler le Très-Haut, le Seigneur notre Roi.

A regarder le ciel soyons toujours fidèles
 Et n'oublions jamais que nous avons des ailes !

Clotilde de Liers.





La Souffrance

Un soir d'hiver, dans un sentier silencieux
Cheminaut une femme au front mystérieux,
A la douce beauté qui se voilait dans l'ombre
D'un ciel neigeux et sombre.

Ses pieds étaient meurtris et sa robe en haillons;
Les pleurs avaient creusé sur ses traits des sillons;
Dans son regard, pourtant, on lisait l'espérance,
Son nom était: Souffrance.

Elle allait parcourant les campagnes les villes,
Ne rencontrant partout que visages hostiles;
On la chassait, on lui disait avec courroux:
"Eloignez-vous de nous!"

Elle marchait toujours. Soudain devant ses yeux
Une étable apparut, brillant de mille feux,
Et la Souffrance entra. Là des voix angéliques
Chantaient de doux cantiques.

C'était l'instant, l'endroit où le Fils éternel
 Surgissait pour sauver l'homme ingrat et mortel.
 La Souffrance approcha. Jésus dans un sourire
 Lui dit : " Je te désire ".

La Souffrance, dès lors, le suivit pas à pas
 Jusqu'au sublime faite, au douloureux trépas,
 Car le Sauveur mourut par amour et sans plainte
 Dans sa dernière étreinte.

Et la Souffrance encor reprit son dur chemin,
 Mais depuis, ennoblie à ce contact divin,
 Elle montre un modèle, elle offre une espérance,
 Parle de récompense.

C'est la porte du ciel ! Vieillards aux cheveux blancs,
 Hommes de l'âge mûr, jeunes fronts de vingt ans,
 Tous vous la recevez, que ce soit avec joie :
 C'est Jésus qui l'envoie !

Clotilde de Liers.

Nous empruntons ces deux poésies, si belles et si bonnes, à *La Revue Générale*, publié à Bruxelles. Nous recommandons tout spécialement cette revue à nos lecteurs, ils trouveront les conditions d'abonnement dans la liste de celles qui sont représentés, au Canada, par notre Revue Canadienne.

Nous nous occupons trop peu de la Belgique, pays qui devrait pourtant nous être bien sympathique. Comme au Canada une partie de sa population parle et écrit le français, et à cause de cela, est exposé, comme nous, au danger qu'offre à sa foi le contact de la France officielle. Comme nous aussi, elle veut conserver cette belle langue française, mais en même temps le précieux dépôt des traditions catholiques, qui fait sa force et sa gloire, comme elles feront la nôtre. Bientôt, nous espérons pouvoir commencer la publication des impressions d'un voyage dans ce pays si intéressant à tous les points de vues. (N. de la D.).



NOBEL

A M. Sully Prudhomme, lauréat de l'Académie Suédoise

I

Comme on voit sur la mer ténébreuse des feux
Dont l'éclat, bienfaisant comme celui des cieux,
Montre le soir la route à la barque incertaine,
Il est sur l'océan des âges des titans,
Qui, secouant partout des flambeaux éclatants,
Guident incessamment la grande nef humaine.

Ces titans radieux, qui tiennent dans leur main
Des torches indiquant dans l'ombre le chemin
Aux enfants de Japhet courbés par les tempêtes,
Ces guides inspirés, ces divins éclaireurs,
Qui dissipent la brume épaisse des erreurs,
Ce sont les inventeurs, les savants, les poètes.

Ils versent en marchant de sublimes lueurs
Dans la nuit des cerveaux et dans la nuit des cœurs,
Et si tous ces brillants et fiers vainqueurs de l'ombre
S'engouffraient dans le morne abîme des tombeaux,
La vieille humanité, sans phares, sans flambeaux,
Disparaîtrait soudain comme un vaisseau qui sombre.

Pris d'une ardeur que nul ne saurait défaire,
 Ils servent le progrès et fondent l'avenir.
 L'espoir emplit leur âme et gonfle leur narine.
 La soif de l'idéal est toujours leur tourment ;
 Ils prêchent la concorde, et sentent constamment
 Le cœur du genre humain battre dans leur poitrine.

De temps en temps surgit pour eux un nouveau chef :
 Herschell part, Arago brille devant la nef.
 A montrer le chemin toujours quelqu'un s'obtient.
 Gutenberg et Harvey sont suivis de Newton ;
 Shakespeare est le hardi précurseur de Milton ;
 A Chénier disparu succède Lamartine.

Sans hésitation, sans halte et sans déclin,
 Vont toujours les Bacon, les Pascal, les Franklin,
 Dirigeant le navire humain vers quelque rive,
 L'œil dans les profondeurs de l'azur infini.
 Après Morse et Fulton apparaît Marconi,
 Après le grand Linné le grand Nobel arrive.

II

Le grand Nobel arrive ! — Au sortir du berceau,
 Il quitte la Suède. . . . Il est comme l'oiseau
 Emporté loin du nid par la brise qui passe.
 Il doit suivre son père en de lointains pays.
 Il en revient les yeux et l'esprit éblouis,
 Ivre d'ambition, d'espérance et d'espace.

Promenant un regard serein sur l'avenir,
 Et rêvant un bonheur qui ne doit pas finir,
 Il adore une enfant dont la grâce l'enflamme
 Et sur sa route met une lueur du ciel.
 Hélas ! comme l'hymen va lui verser son miel,
 La mort fauche la fleur qui parfumait son âme.

Foudroyé par ce coup de la fatalité,
 Qui n'a pu cependant abattre sa fierté,
 Il fait un vœu qui doit changer son existence,
 Et, fermant son grand cœur comme on ferme un cercueil,
 Il dit à des amis attristés de son deuil :
 — Moi, je n'épouserai jamais que la science !

La science devint la femme de Nobel ;
 Elle conçut de lui maint enfant immortel.
 Grâce à cette union libre, austère et fidèle,
 Les Alpes ont senti transpercer leurs massifs,
 Et le globe, entr'ouvert au choc des explosifs,
 Donne plus librement les trésors qu'il recèle.

La fortune sourit au jeune ambitieux,
 Paradoxe frappant et tout mystérieux,
 Ce hardi créateur — qui consacrait ses veilles
 Au perfectionnement des engins destructeurs, —
 Aux poètes cléments prodigua ses faveurs,
 Et sans cesse de l'art exalta les merveilles.

Autant que formidable il était généreux :
 Tel le dieu qu'adoraient ses plus lointains aïeux,
 Le dieu qui d'une main brandissait le tonnerre
 Et de l'autre laissait ruisseler les bienfaits.
 Ouvrier de la guerre, apôtre de la paix,
 Il fut un nouveau Thor éblouissant la terre.

Il rêvait, cet étrange et sublime voyant,
D'unir les nations en un groupe géant
Autour du même autel et de la même table.
Il rêvait la concorde au milieu d'un enfer,
Il rêvait la tendresse en martelant le fer,
Et poursuivait sans fin ce songe incomparable.

— Je voudrais, disait-il, que chaque engin guerrier
Pour tous les combattants devînt si meutrier,
Que chaque souverain devant une bataille
Reculât tout à coup d'une indicible horreur.
Je voudrais que l'amour remplacât la fureur,
Qu'on fit pleuvoir l'aumône au lieu de la mitraille,
Tous les soirs le voyaient travailler et chercher.
Et quand cet homme, un jour, vit la mort s'approcher,
Il consacra tout l'or de sa fortune immense
A la protection des œuvres de la paix,
Il fit un testament qui vivra pour jamais,
Solennel comme l'art, clair comme la science.

Pareil testament doit orner un panthéon.
Ceux de Pierre le Grand et de Napoléon
Semblent, auprès, mesquins aux porteurs de la lyre.
Il a rempli le monde entier d'étonnement,
Et voici ce qu'on peut lire en ce document,
Que ma muse hardie a tenté de traduire :

III

— Poètes, accordez vos luths harmonieux,
Et dites les splendeurs de la terre et des cieux.
Louez Celui qui tient entre ses mains les mondes
Que l'on voit rayonner dans l'insondable éther.
Chantez les bois, chantez les monts, chantez la mer,
Chantez l'inviolable immensité des ondes !

Montez sur les Horebs ! montez sur les Thabors !
 De ces sommets sacrés épandez vos accords.
 Oui, montez, oui, planez comme aigles et colombes ;
 Et, lorsque vous aurez fatigué votre vol,
 Redescendez, pliez les genoux sur le sol,
 Souriez aux berceaux et priez sur les tombes !

Jetez à tous l'écho suave de vos chants.
 Que vos cœurs soient ouverts à tous, même aux méchants.
 Que vos bras soient l'appui de quiconque chancelle,
 Aux frères désunis, aux étrangers jaloux,
 Ne cessez de crier : Aimez-vous ! aimez-vous !
 Aux nations prêchez la paix universelle !

Et vous, savants, chercheurs, altérés d'infini,
 Sur le creuset fumant ou le livre jauni,
 Sur l'outil qui flamboie ou l'arme qui fulmine,
 Sur quelque noir fossile ou quelque blanc corail,
 Sur le bois ou l'acier, sur la pierre ou l'émail,
 Penchez vos fronts brûlants que l'idée illumine !

A la clarté du jour, aux lueurs de la nuit,
 Dans la foudre qui brille et la vapeur qui fuit,
 Dans tous les éléments et dans chaque domaine,
 Cherchez tout ce qui doit rendre heureux et meilleur,
 Tout ce qui peut chasser la haine et la douleur,
 Tout ce qui peut aider l'ascension humaine !

Emprisonnez les vents et bridez les éclairs.
 Laissez-vous emporter par le vaisseau des airs,
 Qui vole au but lointain comme la flèche aux cibles.
 Abolissez l'exil, supprimez les bourreaux,
 Chassez tous les tyrans, chassez tous les fléaux,
 Rendez la faim, la rage et la guerre impossibles !

Poètes et savants, travaillez de concert,
Allumez des soleils dans l'ombre du désert,
Attirez les bonheurs, éloignez les désastres ;
Ne cessez de redire : Espérez ! espérez !
Et vous sentirez tous sur vos fronts inspirés
La bénédiction des hommes et des astres ! —

IV

Non, rien n'est comparable à cet enseignement.
C'est une illusion et c'est un monument ;
Et si l'humanité dans son étroite sphère
Voit se réaliser ce qu'a rêvé Nobel,
L'Eden se rouvrira tout à coup, et le ciel
Dans un baiser sans fin embrassera la terre !

Jamais penseur n'a fait songe plus ravissant ;
Et dans ce siècle étrange, où le flot grandissant
Du matérialisme envahit chaque cime,
Où l'esprit est noyé par une mer d'airain,
Nobel nous apparaît comme un mont souverain
Qui dresse son sommet sur un immense abîme !

Il a la majesté de l'antique Hélicon ;
Et comme Homère aveugle, en chantant Ilion,
A fait du petit coin de terre des Hellènes
Un pays qui nous jette un éblouissement,
L'immortel inventeur mit par son testament
La Suède au-dessus des plus vastes domaines !

Oui, depuis que Nobel a légué ses trésors,
Depuis qu'il est couché dans le séjour des morts,
La terre d'Olaus domine chaque empire,
Et, ceinte d'un fleuron d'ineffables lauriers,
Oppose aux grands soldats des grands peuples guerriers
L'invincible armement du cœur et du sourire !

W. Chapman.



Causerie Littéraire

Un Roman Transatlantique



EST la première fois, je crois, qu'un des maîtres de la littérature française prend un sujet américain comme thème de ses fantaisies. C'est la première fois aussi que M. de Vogué laisse là les champs de l'irréel et les visions de Cigognes pour venir nous montrer à nu le cœur et le cerveau d'un homme très réaliste, je veux dire le milliardaire Morgan, empereur et grand maître du trust de l'Océan — héros du roman "Le Maître de la Mer."

Se rappelant que l'écrivain est incomplet qui n'a pas touché à l'amour, le brillant académicien des Cévennes à voulu chanter une hymne au moteur souverain, et il nous donne une idylle véritable, ou rien ne manque — à part le naturel et peut-être la sincérité. Car je dois le dire tout de suite en commençant. — de même qu'on accuse d'abord les gros péchés en confession — si M. de Vogué a su nous donner une œuvre très française, il s'en faut que ces pages concordent avec la vérité des tempéraments et avec la manière de l'âme américaine. Le lecteur jugera d'ailleurs. Voici l'esquisse que l'on me permettra bien de *rembrouer* par-ci, par-là, au fil de l'eau, ou plutôt de l'encre noire de ma bouteille.

La scène commence dans un bureau d'affaires de la rue Scribe. Archibald Robinson, lisez Pierpont Morgan, exprime à son secrétaire le désir de rencontrer le capitaine Louis de Tournoel, lisez le capitaine Marchand, le héros de Fachoda.

Les désirs de l'américain milliardaire ne sont guère des ordres pour le soldat français, car celui-ci se refuse à aller voir le maître de la mer.

Mahomet trouvant que la montagne n'allait pas vers lui, il se décida à se rendre vers elle. Ainsi aussi fit Robinson.

“ Capitaine, vous estimez donc que la plus courte voie d'accès au Ouadaï pourrait s'ouvrir à l'est et qu'il ne serait pas très difficile d'y arriver du Nil par le Darfour ? ”

Et dans une humble salle d'hôtel parisien, les questions se succèdent, nettes et serrées, épuisant tout l'essentiel des notions que l'explorateur a pu recueillir. Et c'est un plaisir pour Marchand — pardon, pour Tournoel — de répondre avec abondance sur un sujet qu'il a la fierté d'être le seul à posséder. Pas une parole complimenteuse, alors même que l'entretien amène des allusions aux mauvais pas d'où le jeune officier s'est tiré à force d'adresse et d'énergie : le plus délicat des compliments est sous-entendu dans la connaissance de ces difficultés que montre M. Robinson, dans l'exacte appréciation qu'il en fait. Tournoel trouve chez son interlocuteur ce qu'il n'a rencontré que rarement dans les bureaux, jamais dans les milieux mondains. Il a trouvé son pair.

Mais non, vous dis-je, il ne l'a pas trouvé. La conversation se succède et l'Américain demande à acheter les plans du Français.

“ Assisterez-vous impassible à la ruine de vos espérances ? demande Morgan à Marchand.

— Que faire ? Attendre, obéir. Je sers.

— Vous servez mal, souffrez que je vous le dise, si vous vous laissez ravir l'empire que votre main a tiré du néant.

— Mais qu'y puis-je ? que me proposez-vous ?

— Ceci. L'Etat ne fera rien pour vous ou il fera peu, mal, trop tard. Ce que l'Etat ne peut ou ne veut pas faire, notre société est prête à l'entreprendre. Elle met à vos ordres des moyens considérables, égaux à ceux dont disposait Stanley, supérieurs si vous le jugez nécessaire. Vos demandes en capitaux, en hommes, en armes sont agréées d'avance. Vous enga-

gerez le personnel militaire de votre expédition, blancs et noirs, ou bon vous semblera..... En somme nous ne vous proposons que de reprendre la tentative du malheureux Morès...

— Morès était libre et je sers. Savez-vous bien ce que vous me proposez ? De passer du service militaire au service commercial. Vous me demandez de briser ma carrière, de quitter cet uniforme auquel j'ai tout sacrifié, qui fut le rêve de mon enfance, de ma jeunesse.

— Alors, répliqua froidement Robinson, vous préférez un habit à une idée, à une grande idée. Vous aimez votre épée ? Sa lame ne sera plus qu'un jouet de parade si vous ne l'assurez pas dans une lourde garde d'argent qui la fera redoutable....

— Pure et pauvre mon épée me suffit, monsieur."

Et dans cette conversation à bâtons rompus, dont le bâton est chez l'un un morceau d'or et chez l'autre un sabre d'officier de France, nous avons le *leit-motiv* du livre de Vogué : la glorification du génie latin fait d'idéal et de brillant sur le génie anglo-saxon, fait de practicisme et de réalisme. Et ils ne savent pas et ils ne peuvent pas se comprendre, car leurs mobiles sont irréductibles : c'est le duel tragique de deux races, plus que cela, de deux mentalités. Tous deux brûlent de conquérir ce globe par des voies et par des fins différentes : l'un par ses chèques pour en amasser davantage, l'autre par son glaive. Le premier voit partout une affaire à faire, une riche proie à conquérir : le second continue de par l'univers la chevaleresque folie sanglante de ses pères, les Croisades et la Grande Révolution, la libération du tombeau du Christ et la prorogation des droits intangibles de l'humanité. Non, ils ne peuvent pas se comprendre, peut-être ne doivent-ils pas se comprendre.

J'ai dit dans le principe que le livre de Vogué était avant tout une histoire d'amours. "Jusqu'à présent on ne s'en est guère aperçu" me dit une liseuse qui lit en ce moment pardessus mon épaule. "Patience, ma belle enfant, nous y arrivons, mais il fallait bien que je brosse d'abord le croquis de nos deux amoureux."

Tournoel et Robinson — Marchand et Morgan — sont préci-

sément les deux héros de l'idylle langoureuse et c'est à la dissection anatomique de leurs cœurs que nous allons assister.

Pour quiconque connaît la respectueuse aversion qu'ont ces deux géants pour Sa Majesté la Femme et Son Excellence Cupidon, le roman ne se lit pas sans sourire et sans même un brin d'impatience contre l'auteur d'une aussi peu vraisemblable aventure. C'est encore là d'ailleurs une des faiblesses du génie français que de vouloir fourrer ainsi de l'amour partout. Partout il leur en faut, n'en fut-il plus au monde. A vouloir aller de ce pas on peut sans doute réussir à intéresser quelques esprits à nature tendre ou malade, mais l'on ne produit pas une œuvre vraie et l'on se tue la plume à vouloir commettre ainsi de ces péchés mortels littéraires. Vogué s'est gravement trompé et j'espère le lui prouver. J'ai hâte de dire cependant que l'ouvrage n'est pas absolument immoral, surtout si on le compare aux innombrables œuvres de Jean Richepin et de Marcel Prévost, ou aux pièces dégoutantes jouées dernièrement à Montréal par Mme Réjane.

Les premières tentatives du petit dieu nu Eros, commencent dans une loge du Grand Opéra. Son amorce féminine pour *attraper* nos deux héros, c'est Mme Fianona, une jeune veuve Italienne revenue récemment du Brésil, Mme Milicent Fianona.

Robinson était le voisin de cabine de cette dame, sur le vaisseau qui les ramenait tous deux en France. Durant tout le cours de la traversée, aucune étincelle électrique n'avait jailli entre ces deux êtres. Eros avait réservé le jet de sa flèche pour des temps meilleurs : la soirée d'une représentation de la Valkyrie au Grand Théâtre de Paris.

Par un procédé très peu rajeuni du *Deus ex machina*, Robinson, Tournol et Milicent se rencontrent dans une des loges.

Peut être fut-ce l'effet du brûlant opéra de Wagner, mais en un clin-d'œil l'embrasement — une seule s'il vous plaît, monsieur l'imprimeur — avait lieu et dans la loge voisine, une actrice de s'écrier les vers du Cid Campeador :

Percés jusques au fond du cœur

D'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle...

Bouclés, les Cids vainqueurs des Maures ! Robinson et Tournœl sont *désireux* de Millicent. Mais qui l'emportera ? "This is the question", comme dirait Shakespeare.

* * *

Les dernières sonorités de l'orchestre expiraient dans le sifflement des flammes allumées par la Valkyrie. Le rideau retomba. Brusquement et comme réveillée d'un rêve, Mme Fianona se rejeta en arrière : toute sa personne frissonna sous les étoffes du frisson d'un cygne qui bat des ailes en sortant d'une eau profonde. L'éventail oublié sur ses genoux glissa sur le tapis. M. Robinson le voit, se baisse pour le ramasser : Tournœl devance l'Américain d'un mouvement rapide et si précipité qu'il en a honte à la réflexion. Son geste n'eut pas été plus impétueux s'il avait disputé à cet homme le titre de propriété qui l'aurait constitué maître de Fachoda.

L'on sort de la loge. La lutte continue. Qui prendra le bras de Millicent ? Robinson essaie bien une escarmouche, mais ici encore il est devancé par l'officier et est réduit à accompagner une obséquieuse duchesse. Chacun avec sa chacune descendent donc le grand escalier de marbre. Tournœl cherche une phrase banale pour rompre le silence. elle ne vient pas : trois ou quatre se présentent à son esprit, toutes plus bêtes les unes que les autres. Enfin il finit par dire :

"Ne trouvez-vous pas, madame, que cette musique emmène très loin ?

— Oui, répond-elle ; chez les dieux, là on vont les morts.

— Elle y emmène aussi les vivants, reprend-il.

Au bas des degrés, sous la retonde, Tournœl et Millicent rencontrèrent un regard : celui de M. Robinson fixement posé sur le couple retardataire.

Dans le regard chargé de volonté, comme aux heures où nous l'avons vu dans le bureau de la rue Scribe, il fouillait l'âme de l'officier : adieu, les beaux calculs sur la carte du monde à la recherche de l'or ou de la gloire, adieu les trusts de l'océan et la conquête de l'Ouadai, tous deux ne sont désormais que

deux chercheurs du même objet vivant : le cœur de la mignonne Millicent, Millicent Fianona. Tous deux ne sont que des guetteurs clairs et durs ; retractés dans leurs profondes orbites, ils font songer à deux éperviers dans les cavités d'un roc, ils cernent d'avance leur proie, leur belle proie, sur le point de l'horizon ou son vol va faiblir, ou elle s'abattra enfin sans défense contre la prise de leurs serres.

Mais encore une fois, dans les serres de qui s'abattra la jolie colombe, ou comme l'on dit dans l'opéra de la Valkyrie de Wagner : qui distinguera d'emblée le son des trompettes quand les trompettes sonnent pour Alaric aussi bien que pour Charlemagne ? Qui possédera Millicent, Millicent Fianona ?

Une main vide et une autre pleine de millions se disputent la sienne : à qui l'accordera-t-elle ?

Le spectacle est vraiment comique de voir comment M. de Vogué a su métamorphoser en jouvenceaux timides et blonds deux des géants du monde moderne, Morgan et Marchand.

Ecoutez plutôt les roucoulements de pigeon affamé qu'il met sur les lèvres de ce dernier, tout en agrémentant ces paroles de l'inévitable peinture de l'amoureux gauche et transi :

“ Puis-je vous demander, madame, à qui se rapportaient les premières paroles que vos lèvres (il appuya probablement très fort sur ce mot, avec un tremblement dans la voix, en regardant les lèvres arquées) que vos lèvres m'ont fait entendre à l'Opéra ? “ Il y a parfois si peu de différence entre les vivants et les morts... ”

— Je pensais à ceux qui ont toujours dormi.

— Vous voulez dire ceux qui m'ont jamais aimé ?”

Et Millicent se replie devant cette attaque trop directe.

Oui, le coup est trop fort et pour dévier du sujet, elle s'adresse à Robinson, qui vient d'arriver faire sa cour : le trio est en position :

“ Avez-vous remarqué la ravissante nuance des roses qui couvrent cette table ?

— J'en ai demandé la provenance. J'en ai acheté pour mes jardins d'Amérique.”

Et à cette réponse très *yankée*, l'officier découvreur de répliquer :

“ Si j'avais un jardin je n'y planterais que des roses des Alpes.

— — Vous les avez bien oubliées, de répartir en riant Mme Fianona.

— Elles ont fleuri plus belles dans le souvenir. Je sais trop qu'elles ne fleuriront jamais dans mon jardin.

— Qu'en savez-vous ? dit coquettement Millicent.

— J'ai vu fuir devant moi, toujours, toujours, tous les objets de mon désir.

— Vous allez les chercher si loin, monsieur l'explorateur.

— Pas ce soir. Ils sont tout près, très près, et pourtant insaisissables, comme votre regard.

D'un gracieux mouvement de tête, elle se tourna vers le jeune homme; pour la première fois, il vit attachés sur les siens ces yeux qui regardaient toujours au-delà: il les vit graves, pleins d'une affectueuse pitié tandis qu'elle disait :

— Pourquoi tous ces marivaudages, alors qu'il vaudrait mieux me parler de votre peine ? Je sais que vous avez au cœur une peine cuisante. . . . Vous me le direz n'est-ce pas ?

Et il lui sembla à Marchand que deux gouttes d'or liquide coulaient délicieusement au fond de ses veines et qu'une lumière en sortait qui rayonnaient sur un monde tout changé.

— Merci, dit-il seulement, mais il mit dans ce mot dont il prolongea les syllabes une suite infinie de paroles qu'il ne disait pas et qu'elle entendait.”

Suit le tableau mille fois repeint des yeux du jeune homme hypnotisé sur la main de sa voisine, sur les veines bleues, sur les ongles roses — toute la litanie ordinaire des substantifs et surtout des qualificatifs féminins à laquelle, d'ailleurs, je dois le dire, M. de Vogué n'a ajouté aucune nouvelle invocation.

La conversation de l'Américain avec l'Italienne prend un tout autre tour : oyez les paroles du maître de la mer. “Chère madame, je voudrais prendre congé de vous. Donnez-moi quelques instants : vos affaires périlissent, il vous faudrait immé-

diatement un petit capital pour libérer la plantation de la dette et la vendre ensuite plus avantageusement. Cette avance.....

— Je ne demande rien à personne, fit-elle sèchement.

— Pourquoi le prenez-vous ainsi ? Je comprendrais vos susceptibilités avec d'autres, avec ces Français du beau monde qui feignent toujours d'ignorer ce à quoi ils pensent sans cesse : le sous-sol de toutes nos existences, la question d'argent. Nous en parlons plus simplement nous autres : comme de notre santé avec le médecin."

Comme prélude à une déclaration de tendresse, convenons que c'est par trop plaqué. Il est pénible d'avoir à remarquer que Vogué a décalqué ses clichés d'après des modèles pétrifiés depuis longtemps. Le Yankee qui s'entend admirablement bien en affaires sait mettre son cœur au diapason des idées et *j't'en fiche*, comme disait Sarcey s'ils iront mettre platement une question de gros sous dans une demande d'amour.

Mais les destins se chargent de compléter pour Morgan ce que n'ont pu dire ses paroles.

Une duchesse quelconque s'en vient dire à Tournoel que le cœur de Millicent Fianona a changé de garnison et s'est laissée prendre aux amorces dorées et diamantées du maître de la mer. Il ajoute foi à cette tromperie. Il demande une mission à l'étranger et quitte soudain la France après avoir adressé à la jeune femme une lettre de reproches ou la froideur frise les confins de l'injure.

Elle ne s'irrite pas mais elle souffre.

Arrive Robinson.

"Ainsi donc le voilà disparu et il renonce à vous.

— Qu'en savez-vous ?

— Il l'a écrit à la Bonneleuse. D'ailleurs ne m'avez-vous pas déclaré que votre situation précaire et son obstination à ne pas améliorer la sienne rendait tout projet d'avenir impossible entre vous et lui.

— On ne renonce pas toujours à l'impossible, soupira-t-elle,

— Non, j'ai vite vu que cela ne pouvait pas aller, parceque..... parceque j'ai compris que je donnais mon bien qui m'é-

tait très nécessaire à moi, que je serais trop malheureux si vous étiez heureuse avec lui. J'ai durement travaillé, j'ai peut-être le droit d'essayer d'être heureux, moi aussi. J'ai compris que je vous aimais....."

Millicent se laisse enfin prendre: *alea jacta est.*

Elle va devenir la maîtresse de la mer. Là pauvre Italienne va devenir milliardaire. Déjà les fronts se font plus soumis devant elle. L'invincible puissance de l'or plane dans l'air qu'elle respire.

Soudain comme par enchantement, Tournœl revient de son voyage au Caire et ressuscite sans crier gare. Des explications se donnent. Il se trouve que seuls d'affreux mensonges ont barré le chemin du passé. Des coups de foudre lancés par Jupiter — Robinson se succèdent dans un ciel plein de tempêtes. Robinson remue ce ciel et cette terre pour empêcher la réunion. Rien ne réussit pour lui.

"Et que comptez-vous faire ? dit Tournœl à Millicent.

— T'aimer, dit-elle."

Et ils se marrient. Comment un roman pourrait-il se terminer autrement ?

Voilà le fameux livre de Vogue réduit à son squelette. Ici et là j'aurais voulu. j'aurais dû grossir la note de reproche contre l'auteur de cet ouvrage.

Les pages immorales y abondent et si comme je l'ai dit en commençant, l'académicien cévenois n'a rien su comprendre au véritable caractère américain, il s'en faut bien aussi qu'il ait toujours saisi la corde juste, touchant les choses françaises et chrétiennes.

A la page 121, un journaliste de vingtième ordre vient trouver Tournœl, c'est-à-dire le capitaine Marchand, car il n'y a pas à s'y méprendre sur la photographie à la plume de ce dernier.

"Je vous rattrape, mon capitaine. Vous avez aujourd'hui votre foie d'Afrique. Il secrète de la bile. Nous allons soigner ça. J'ai deux billets pour les Variétés. Je vous emmène. Vous découvrirez là une colonie de femmes délicieuses et costumées..... moins qu'un pagne. Ça vous rappellera le Soudan."

Sous la plume de M. le vicomte de Vogué, académicien et moraliste, je dis : ceci est une indignité sans nom et je voudrais pouvoir le lui cingler à la face de toute la force de ma pauvre plume d'acier.

Dans son immense chambre de la rue de Douai, Francisque Sarcey disait un jour devant moi : "qu'on aille au théâtre malgré qu'on y voit de ça, passe encore. Mais y aller pour voir ça, comprend pas." Le catholique Vogué est ici au-dessous du cher agnostique que j'ai tant aimé.

Un peu plus loin l'auteur du maître de la mer se met à parler des persécutions actuelles de France : "Chaque pays à ses usages et ses jeux. Ici chacun persécute à son tour; c'est la règle du jeu pour ceux qui tiennent la raquette pendant le temps qu'ils la tiennent. C'est un sport national comme le foot-ball. Très excitant aussi le jeu français."

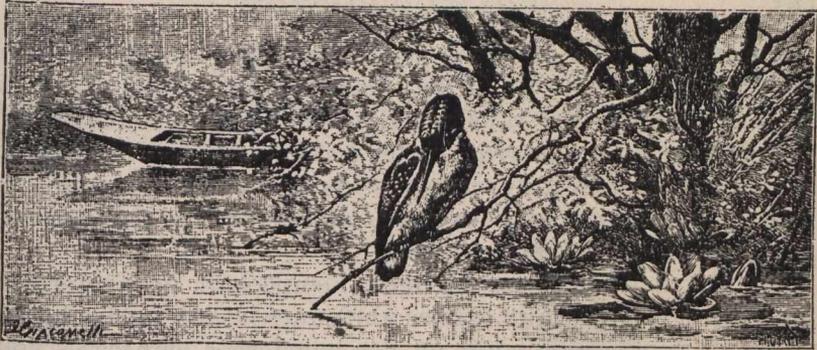
Quand l'on vient à savoir prendre un ton de ce genre pour désigner la guerre à Dieu et à la France, cela dénote une phtisie morale bien avancée et peut-être sans remède. La moquerie a toujours été pire que la haine.

A un autre endroit de l'ouvrage quand Tournouel ne peut se résoudre à croire que Millicent lui est désormais sincère, notre académicien met sur les lèvres de celles-ci une offre qui pour être très amphibologique n'en est pas moins suggestive de pensées coupables — de celles qui montent de l'enfer comme disent les catechismes.

Examiné à ce point de vue, le maître de la mer dénote bien l'état actuel de la France : on vit, on mange, on se couche, on dort. Et par delà cette terre si belle, l'on aperçoit les glaces de l'indifférentisme et les ténèbres d'une molle et douce incrédulité. L'incident Syveton l'a bien démontré : ce qui, tue la France, ce qui la ronge jusqu'à la moelle, c'est l'immoralité. Ami lecteur, si une leçon te vient de là, prends-la.

J. M. Lelou.

Troy, N.-Y., 30 janvier 1905.



Monsieur le Duc

(Suite.)

IV.



ME Crochepierre se déclara fatiguée en arrivant à Toulouse : elle résolut donc d'y coucher une nuit, avant de gagner Luchon.

Louise ne demandait pas mieux ; elle n'avait jamais voyagé que pour se rendre d'une garnison à une autre et tout l'intéressait ; elle possédait cette faculté de jouir des menus bonheurs, qui manque à un grand nombre de personnes, et ce complet oubli de soi, si précieux aux gens qui voyagent en compagnie. Elle ne se plaignait ni du froid, ni du soleil, ni de la poussière, ni de la pluie, elle acceptait avec une égale humeur les distractions et les ennuis de la route, en essayant d'en tirer le meilleur parti.

Toulouse, la ville rose, comme on l'appelle, est bâtie tout en briques; par cette fin de juillet, les murs renvoyaient la chaleur aux passants et transformaient les rues en fournaise.

Cependant, on ne pouvait rester à l'hôtel, Mme Crochepierre loua un landau aux antiques coussins de velours rouge qui, jadis, avait peut-être porté les riches *capitouls* et se fit promener dans la ville, animée et bruyante.

Son instruction, assez négligée, l'empêchait de s'intéresser d'une façon sérieuse aux églises anciennes et aux nobles hôtels, retirés au fond d'une cour, où des concierges empressés vous font admirer, avec la conviction méridionale, un reste de tourelle, une fenêtre ornée ou un corridor voûté. Fatiguée de monter et de descendre, elle laissa Louise admirer tout à son aise " ces veilleries ", et, confortablement étendue dans l'antique calèche, elle se contenta de regarder les passants.

Au fond, les Toulousains lui importaient peu, mais parmi les inconnus, elle cherchait une figure déjà familière, celui qu'elle appelait son sauveur.

Elle ne l'aperçut ni dans la merveilleuse église romane de Saint-Serwin, où Louise pria avec ferveur, ni dans le musée des Augustins, si curieux avec son grand cloître aux arcades trilobées et son petit cloître, où des pigeons volètent autour d'une vasque renaissance, ni même sur la place du Capitole, le centre de l'animation toulousaine.

Le bel étranger avait dû poursuivre son voyage...

Et avec un soupir qui trahissait sa déception, Mme Crochepierre donna au cocher l'ordre de regagner l'hôtel.

L'heure du dîner approchait; après avoir secoué leur poussière et réparé le désordre de leur coiffure, la tante et la nièce descendirent au salon, où il n'y avait encore personne.

Le piano à queue était ouvert.

— Joue-moi cet air de Rameau que tu jouais, l'autre soir, à Paris? demanda la vieille dame, en s'installant sur le canapé.

Elle éprouvait le besoin de retrouver, dans le dessin de la mélodie surannée, son beau rêve trop tôt évanoui.

Louise s'exécuta de bonne grâce; elle achevait la dernière reprise du menuet sur le point d'orgue prolongé, qui rend si bien le lent ondoisement des traînes dans les révérences de cour, lorsque Mme Crochepierre s'écria joyeusement :

— Il est écrit, Monsieur, que nous sommes destinés à nous rencontrer. Par bonheur, les circonstances actuelles sont moins tragiques que ce matin.



Son petit cloître, où des pigeons volètent autour d'une vasque Renaissance...

— Pour ma part, Madame, je les trouve particulièrement agréables. Mademoiselle vient de détailler ce vieil air de France avec une grâce, une expression...

FEVRIER 1905.

— Seriez-vous musicien, par hasard?

— Un peu, Madame... Surtout, j'aime beaucoup la musique. Le chant est une de mes distractions favorites.

— Vous nous chanterez quelque chose, ce soir... Ma nièce vous accompagnera... Toulouse est la ville de la musique par excellence... Nous y fêterons notre passage par un concert improvisé.

Le jeune homme sourit et s'inclina.

La cloche du dîner sonnait. On passa dans la salle à manger, mais, au vif regret de Mme Crochepierre, l'inconnu ne prit pas place auprès d'elle; il s'assit, au contraire, à l'autre bout de la table. En bonne conscience, il se montrait par trop discret.

Le dîner parut long à la tante de Louise, il lui tardait de repasser dans le salon, et dès qu'elle s'y retrouva, elle demanda au jeune voyageur :

— Avez-vous ici de la musique?

— Oui, Madame.

— En ce cas, allez la chercher.

Il obéit et revint un moment après, avec un cahier à couverture rouge.

Louise était déjà au piano: elle prit le cahier; avant de l'ouvrir, elle remarqua que la reliure, très élégante, était timbrée d'une couronne fleuronnée; Mlle Durozel ne connaissait pas assez la science héraldique pour discerner de quel titre cette couronne était l'emblème, mais cette vue la troubla un peu; elle se souvint de la conversation qu'elle avait eue avec sa tante, quelques jours auparavant.

L'inconnu feuilletait le volume, sans se douter de ce qui se passait dans l'esprit de sa charmante accompagnatrice; il remarqua seulement que, sous la lumière électrique, son teint s'affinait encore, que des lueurs d'or passaient dans ses cheveux châtons, et que ses yeux étaient tantôt gais comme ceux d'une enfant, tantôt profonds comme ceux d'une femme qui a souffert.

Il avait choisi le morceau du *Veau d'or*: elle attaqua le prélude avec sûreté et bientôt la voix du chanteur s'éleva, une voix de basse chaude et bien timbrée:

Le veau d'or est toujours debout...

Quelques curieux s'arrêtèrent sous les fenêtres; mais à Toulouse, on pouvait admirer cette voix-là!

Après ce morceau, on en demanda un autre, puis un autre encore; un voyageur qui avait une voix de ténor, juste et claire, voulut essayer d'un duo; on pria ensuite Louise de quitter l'arrière plan pour jouer une romance de Mendelssohn et une valse de Chopin; bref, la soirée passa comme un rêve, et minuit sonnait lorsque Mme Crochepierre s'avisa soudain qu'il devait être tard.



Elle attaqua le prélude...

— Moi qui pars demain matin pour Luchon! s'écria-t-elle, à haute et intelligible voix.

— J'y arriverai après-demain, remarqua le jeune inconnu.

— Vraiment, Monsieur! Seriez-vous un habitué de cette ville d'eaux?

— J'y ai passé un mois avec ma mère, il y a deux ans, et elle doit venir encore m'y rejoindre, cette année.

— Vous devez alors connaître l'adresse d'un hôtel convenable et bien fréquenté, où l'on puisse descendre sans crainte avec une jeune fille.

— Je vous indiquerai celui où je descends moi-même, Madame, une maison de famille sur le cours des Quinconces, la villa des Saxifrages, juste en face de Superbagnères. La société y est, sinon brillante, du moins paisible et de bonne compagnie. Les *rastaquouères* ne s'y plairaient pas...

— Merci du renseignement, Monsieur, j'en profiterai... vous nous tirez une fameuse épine du pied... Et alors, au revoir... à Luchon!

Elle lui tendit la main... il s'inclina profondément devant Louise, qui rougit un peu, et il parut à la vieille dame que le jeune homme ne verrait pas d'un mauvais œil une prochaine réunion.

Restait à savoir s'il répondait au programme. Sur ce point, Mme Crochepierre fut bientôt fixée.

— Tante Bonne, dit Louise, en lui offrant son front pour le baiser du soir, je crois que vous êtes très forte en blason... que signifie la couronne à huit fleurons?...

— C'est une couronne ducale, tout simplement... aurais-tu eu l'occasion d'en voir une?

— Oui, ma tante... sur le cahier de musique de votre sauveur.

— Je te disais bien qu'il avait grande mine!... Un duc!... Rien que cela!

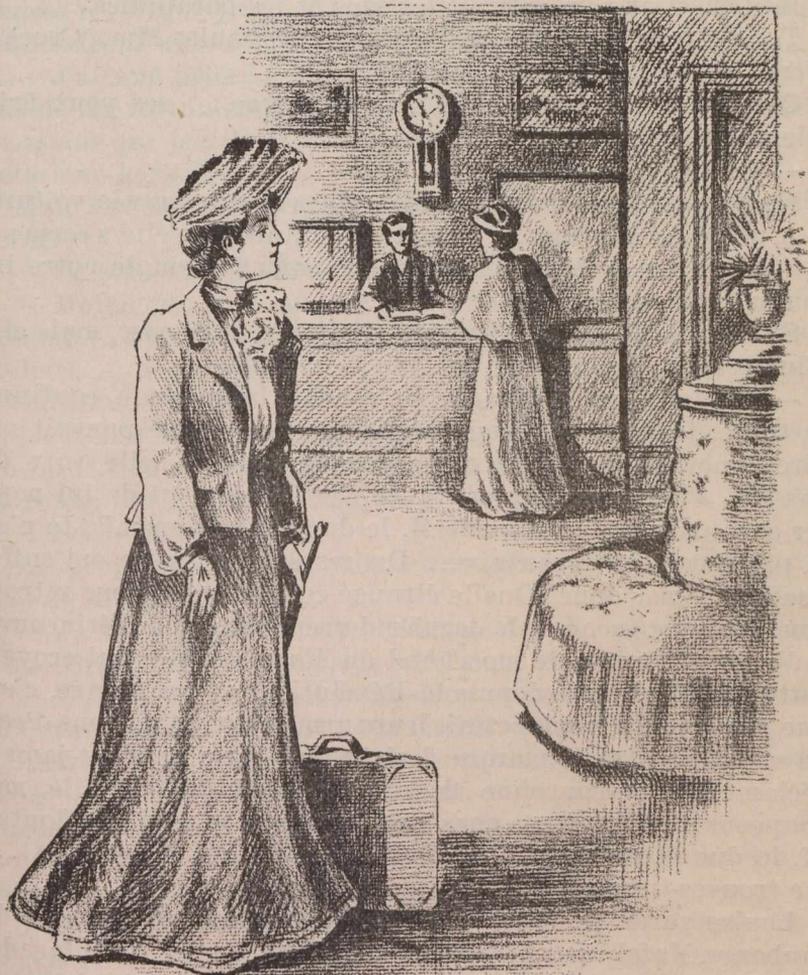
Et la vieille dame ce frotta les mains, ce qui, chez elle, était l'indice d'une joie très vive... Elle n'en dormit pas de la nuit, et dès que l'heure le lui permit, le lendemain matin, elle sonna la femme de chambre pour lui remettre le texte d'une dépêche, conçue en ces termes:

Villa des Saxifrages, Luchon.

Prière préparer deux chambres, belle exposition, pour aujourd'hui.

Bonne Crochepierre.

Le petit chasseur partit en courant pour le télégraphe. Pendant ce temps, la veuve du fabricant d'eau de seltz passa un peignor, et entra dans la chambre de sa nièce.



Mde Crochepierre s'arrête au bureau de l'hôtel.

Louise était déjà levée, habillée, sa malle bouclée; sa tante la regarda avec complaisance, effaça un pli de son corsage de

voile et rajusta une capricieuse ondulation de ses beaux cheveux; elle paraît sa future duchesse!

Une heure plus tard, les deux dames descendaient, précédées d'un domestique qui portait les sacs et les parapluies.

Tandis que Louise restait dans le vestibule, Mme Croche-pierre s'arrêta au bureau de l'hôtel.

Quand elle reparut, elle était très rouge, ... ses yeux brillaient.

— Partons, dit-elle.

Et légère comme une jeune fille, elle s'élança dans la voiture.

A peine les chevaux se furent-ils ébranlés, qu'elle s'écria :

— Louise, ma chère petite, je sais enfin le nom de notre inconnu...

Sur le visage de Mlle Durozel passa une onde rose, mais elle n'interrogea pas.

— Pendant que la gérante me rendait la monnaie, continua sa tante, je lui ai demandé négligemment, si elle pouvait me dire le nom du voyageur qui possédait une si belle voix de basse... Elle m'a répondu : " On vient justement de lui monter son courrier, il s'appelle M. le duc d'Hérincourt." Je n'en ai pas demandé davantage... Du reste, la surprise me suffoquait... Pense donc! Quelle étrange coïncidence! Nous retrouvons dans cet inconnu le dernier descendant des d'Hérincourt, jadis propriétaires de mon hôtel du Marais... Moi qui croyais cette famille éteinte depuis la Révolution!... La preuve, c'est que mon pauvre mari mettait leurs armes sur ses siphons d'eau de seltz, en guise de marque de fabrique, et qu'ils n'ont jamais réclamé! Cette couronne fleuronnée avait déjà éveillé mes soupçons... A présent, nous ne pouvons plus avoir de doute! M. le duc d'Hérincourt!... Voilà un nom qui sonne bien!... Ne trouves-tu pas?

Louise garda le silence; les tristes maisons de briques du faubourg Matabiau—le quartier de la gare—avec leurs façades banales et poussiéreuses, lui inspiraient une vague tristesse.

— Oui, leur compagnon de voyage lui plaisait; dans sa manière de parler, d'exprimer certaines idées, il lui rappelait même le cher papa... Mais, depuis qu'elle le savait duc, une inquiétude sourde la prenait... Elle prévoyait toutes sortes de difficultés pour le roman à peine ébauché.

La duchesse douairière serait sans doute imbue de son rang et très hostile à une belle-fille sortie d'un milieu de roture, ou bien si elle passait sur ce préjugé de la naissance, ce serait sans doute par intérêt, pour redorer le blason de famille... Cette pensée révolta la jeune fille, dont les préoccupations intimes se traduisirent aussitôt par la réflexion suivante :

— J'ai une prière à vous adresser, tante Bonne. Ne parlez pas de ma fortune aux gens de Luchon... Ils n'ont pas besoin de savoir que je suis cette timbale de mât de cocagne, qu'on appelle une héritière.

Mme Crochepierre regarda sa petite cousine d'un air consterné.

— Ce sera bien difficile ! balbutia-t-elle.

— Moins que vous ne croyez, ma tante. Personne ne nous connaît !... Mon deuil récent me permet d'être simple dans ma toilette... Nous passerons pour des personnes à leur aise... Voilà tout.

La vieille dame soupira ; elle craignait que ce moyen terme ne valut rien pour conquérir le cœur d'un duc. Tout le long de la route, elle fut mélancolique, et ne se dérida qu'en arrivant *Aux Saxifrages*.

La propriétaire de la villa attendait les voyageuses sur le pas de sa porte.

— Je vous ai envoyé un télégramme, ce matin, expliqua Mme Crochepierre. Notre appartement est-il prêt ?

— Oui, Madame la baronne, deux chambres au premier, sur le devant, ainsi que vous nous l'aviez demandé.

La veuve du fabricant d'eau de seltz eut un petit frisson d'orgueil en entendant le titre dont on la saluait, mais elle regarda vite du côté de Louise pour voir si celle-ci avait entendu. La jeune fille, occupée des menus colis qu'elle désignait à un domestique, n'avait pas bronché.

Toute la journée, Mme Crochepierre se creusa l'esprit pour découvrir le mot de l'énigme : elle n'y parvint que le soir, lorsqu'elle fut au lit, la bougie éteinte.

Le matin, elle avait envoyé une dépêche signée : *Bonne Crochepierre*. Le petit chasseur, en la recopiant sur le papier spécial de l'administration des postes et télégraphes, avait dû

transcrire *Bonne Crochepierre*... D'où l'erreur très explicable de la propriétaire des Saxifrages.

La vieille dame fut si ravie de sa perspicacité que, le lendemain, lorsqu'on lui apporta le livre des voyageurs, elle inscrivit bravement :

Bonne Crochepierre,
et au-dessous :
Mlle Louise du Rozel :
en deux mots !

V.

L'orchestre du casino de Luchon déroulait une de ces mélodies lentes, aux reprises rapides et heurtées, qui nous viennent tout droit du pays magyar et évoquent dans l'esprit de ceux qui savent les comprendre les mille voix de la nature, saisies et notées par l'archet des tziganes, ces enfants des forêts et des steppes, qui s'en vont au gré de leur libre fantaisie.

Sous les arbres, se pressait une foule brillante, mais extrêmement mêlée : de très grandes dames coudoyaient des femmes de théâtre, des chevaliers d'industrie voisinaient avec de hautes personnalités parisiennes. Les groupes, enchevêtrés au hasard des conversations tournaient, sans vergogne, le dos aux glaciers de Vénasque... Ce qu'il fallait à ces mondains, c'était le jardin banal avec ses vases de fonte, ses lampadaires quelconques, son kiosque doré, ses rocailles de fantaisie, le décor rencontré partout où ils retrouvaient leurs petits commérages et leurs préoccupations mesquines.

Pour leur horizon borné, la montagne était trop loin, ce soir-là !

Louise Durozel et le duc d'Hérincourt écoutaient seuls la musique étrange, au grand déplaisir de Mme Crochepierre, qui les trouvait trop silencieux et cherchait dans la foule des visages connus de ses commensaux : un docteur de Bordeaux et ses deux filles, une vieille dame et sa demoiselle de compagnie, deux Anglaises qui charmaient leur célibat en voyageant beaucoup, et un jeune ménage.

Tous avaient fait le meilleur accueil aux deux Parisiennes, et l'arrivée du jeune duc avait même éveillé dans le cœur des



Le casino de Luchon.

petites Bordelaises un espoir ambitieux; pourquoi l'une ou l'autre ne serait-elle pas l'héroïne d'un de ces invraisemblables

romans de ville d'eaux qui vous font duchesse, mais bien vite, elles avaient découvert l'inanité de leurs rêves : M. d'Hérincourt n'avait d'yeux que pour Mlle du Rozel... en deux mots!... et comme elles étaient de braves petites filles, très raisonnables, elles avaient tout de suite renoncé à leurs idées folles.

Le jeune homme n'était à Luchon que depuis trois jours et cependant Louise le connaissait mieux qu'au bout de trois ans de relations cérémonieuses; elle savait déjà qu'il était fils unique, qu'il habitait la Normandie, en compagnie de sa mère. Comme tous les gens discrets qui ne veulent pas ennuyer les autres de leur moi, il parlait cependant fort peu de lui, mais ne voyait-elle pas qu'il n'aimait pas le monde, qu'il préférerait la campagne à la ville, que ses goûts étaient sérieux, que l'étude l'attirait, et surtout qu'il était bon... Elle en avait des preuves certaines !

La veille, les hôtes de la villa avaient été à pied jusqu'à la cascade de Juzet. Au retour, la fillette du jeune ménage, une mignonne de six ans s'était tordu le pied. Justement, le père n'était pas là, et déjà la maman se désolait quand M. d'Hérincourt, était intervenu. Il avait offert de masser le petit pied endolori et avait ensuite déchiré son mouchoir pour le bander.

Et à quelqu'un qui s'étonnait de son adresse et de ses connaissances médicales, il avait répondu avec un sourire :

— Ma mère m'a enseigné de bonne heure le métier de rebouteux. Nous avons un dispensaire à la maison.

Puis il avait juché l'écloppée sur son épaule et l'avait ramené triomphalement à Luchon.

L'avant-veille, sa présence d'esprit avait évité une chute terrible à l'ainée des Anglaises, dont le cheval s'était mis en travers d'un sentier... Bref, il était aimable et complaisant pour tout le monde, mais avec Louise, il ajoutait à sa politesse une nuance à peine perceptible et qui, cependant, en révélait long aux observateurs avertis.

Mlle Durozel n'exultait pas comme sa tante; même au milieu de la foule bruyante et parée du Casino, elle se sentait triste, gênée...

Et cet état d'esprit s'était encore aggravé depuis le matin : dans le salon de l'hôtel, le hasard avait placé sous ses yeux, la

liste des étrangers et elle y avait lu avec le plus vif étonnement :

*Baronne Crochepierre et Mlle du Rozel, de Paris
Villa des Saxifrages.*

— Tante Bonne, chuchota-t-elle aussitôt, en tendant le journal à sa vieille parente... Voyez ce que l'on a mis ici... Il faudrait rectifier cette erreur.

— A quoi bon ? On aura pris mon prénom pour une abréviation de titre... Le malheur n'est pas grand... Et, en voyage, cela vous pose d'être baronne !

— Mais, ma tante, laisser croire aux autres ce qui n'est pas, cela ne s'appelle-t-il pas un mensonge ?

— Tu emploies tout de suite les grands mots ! Je te le répète, il n'y a pas dans toute cette affaire matière à fouetter un chat !...

Louise comprit qu'elle ne devait pas insister davantage ; mais ce souvenir lui pesait : les âmes franches ne peuvent souffrir une ombre à la vérité.

Et la jeune fille, en écoutant la chanson tzigane, songeait que le duc d'Hérincourt—l'imprévu des petits jeux lui avait révélé, la veille, qu'il s'appelait Gaetan,—la croyait d'une naissance, sinon égale à la sienne, du moins fort supérieure au vulgaire... Elle le trompait donc ! Cette idée lui parut insupportable.

A n'importe quel prix, elle devait lui ouvrir les yeux. Le jeune ménage arrivait justement et Mme Crochepierre, tout à la joie de trouver des auditeurs complaisants, ne s'occupait plus de sa nièce.

Le moment était favorable ; Mlle Durozel saisit l'occasion aux cheveux.

L'orchestre s'était tu ; un mouvement se produisit dans les groupes : on allait, on venait ; sous la lumière électrique, certaines toilettes de femmes étincelaient comme des robes de féerie.

— Je n'aime pas les casinos, murmura la jeune fille comme si elle pensait tout haut.

— Moi non plus, Mademoiselle... La nature humaine ne s'y montre pas sous un beau jour... L'autre soir, je suis entré par curiosité dans la salle de jeu... j'ai dû ressortir aussitôt. Ces figures pâles et crispées, ces yeux ardemment fixés sur le tapis vert des tables de baccara m'offraient un trop lamentable spectacle.

— Que de forces perdues parmi ces jeunes désœuvrées!...

— Oui, plus je les observe et plus je bénis ma mère de m'avoir, de bonne heure, inspiré le goût des occupations sérieuses.

— Le travail est sain, en effet, et puis c'est le baume souverain qui calme les plus grandes douleurs: il console en absorbant l'esprit... J'en ai fait l'expérience...

Il la regarda, un peu surpris:

— Pendant deux années, acheva-t-elle très bas, je suis restée, en qualité de sous-maîtresse, dans un pensionnat...

Il ne posa aucune question; ce fut elle qui reprit:

— Certes, j'ai connu des heures assez dures, mais lorsqu'on a conscience de remplir son devoir, on ne souffre pas autant que certains le prétendent.

— Vous avez raison! J'ai connu aussi ces heures difficiles... Mon père est mort après une longue maladie. Privées de l'œil du maître, ses affaires avaient périclité. Ma mère et moi nous croyions riches... Nous ne l'étions plus... Depuis dix ans je travaille sans relâche, et aujourd'hui j'ai la satisfaction d'avoir reconquis notre situation d'autrefois.

— Vous avez plus de mérite que moi! Je ne dois mon indépendance actuelle qu'à la générosité d'un oncle... Mon avenir est assuré, et cependant—peut-être allez-vous sourire? — je regrette quelquefois mes petites élèves... elles étaient si attachantes... Et puis, je sentais qu'elles m'aimaient, que j'avais de l'influence sur leur âme...

— Bien loin de sourire, je vous comprends, Mademoiselle. Le travail doit toujours être ennobli et je ne sais trop ce que je méprise le plus de la vie désœuvrée dont nous parlions tout à l'heure, vie qui découle du manque de désir ou de pouvoir de s'efforcer aux grandes choses, ou bien de ce travail intense, sans idéal, qui n'a d'autre but que des satisfactions de vices ou des besoins de luxe... Nous avons tous sur la terre, une tâche

à accomplir; l'essentiel est de ne pas se méprendre sur cette tâche; il faut qu'elle soit digne d'être accomplie.

Pour la première fois, il osait se livrer et Louise l'écoutait, ravie; ce qu'il disait, elle l'avait si souvent pensé.

Mme Crochepierre se jeta malheureusement au travers de la conversation :

— Monsieur le duc, cria-t-elle, d'une voix perçante qui s'adressait aussi bien aux groupes voisins, je parlais à M. et Mme Berger de la maison que j'habite à Paris: elle porte votre nom, l'hôtel d'Hérincourt!

— Dans quel quartier, Madame?

— Au Marais!

— Je sais en effet que mon grand-père possédait de ce côté-là plusieurs immeubles.

— J'étais bien sûre que vous deviez appartenir à la même famille, mais avouez que la coïncidence est bizarre...

La petite dame Berger n'attendit pas la réponse de Gaetan; assez bavarde de son naturel, elle entreprit de raconter, avec force détails, comment, au cours de son voyage de noce, elle avait retrouvé à Nice un vieux cousin, qu'on croyait mort en Amérique...

L'histoire était longue: les jeunes gens furent rendus à eux-mêmes.

— Habitez-vous toujours avec la baronne, Mademoiselle ? demanda le jeune homme.

Louise devint écarlate.

— Les journaux de Luchon ont, par suite d'une faute d'impression, attribué à ma tante un titre auquel elle n'a aucun droit, répondit-elle très vite, et ils ont aussi coupé mon nom en deux, je ne sais pourquoi!...

M. d'Hérincourt ne parut nullement troublé par ces révélations.

— On a la manie des titres et des particules dans notre France soi-disant démocratique, remarqua-t-il en souriant. Plusieurs de mes camarades de collège ont sournoisement allongé leur nom d'un nom de propriété ou mis une apostrophe après le D initial de leur nom de famille... Dans les villes d'eaux, les hôteliers flattent ces petites faiblesses, dont ils sont

les premiers à profiter. Les gens vulgaires ressemblent aux alouettes: ils se laissent prendre à ce qui brille... J'avoue que, pour ma part, je trouve qu'un nom roturier noblement porté vaut bien un titre ronflant qu'on traîne... L'homme ne compte aux yeux de Dieu que par ses qualités morales; il faut donc avant tout être fier du père qui nous a légué un long passé d'honneur et de probité... Peu importe après qu'il soit laboureur ou prince!

— Qui parle de prince? interrompit Mme Crochepierre.

— Moi, Madame; Mlle Durozel et moi abordons de graves questions philosophiques.

— Ma nièce doit être à son affaire; elle aime beaucoup à réfléchir. Demandez-lui ce qu'elle pense des mondaines. Elle m'a déclaré tout net, l'autre jour, que c'étaient des galériennes du plaisir.

— J'ai entendu ma mère exprimer cette idée à peu près dans les mêmes termes.

— L'attendez-vous bientôt, cette chère mère Monsieur le duc?

— Elle m'écrit qu'elle arrivera sans doute dans deux jours.

— Mme Berger me proposait l'excursion de la vallée du Lys pour demain. Serez-vous libre?

— Mais certainement, Madame, et je ferai cette promenade sans regret, ma mère l'ayant déjà faite, il y a deux ans.

Il fut donc décidé que l'on partirait, le lendemain à midi, tout de suite après le déjeuner.

Louise dormit mal, cette nuit-là: elle pensait aux paroles de Gaetan.

Plus elle le voyait de près, plus elle appréciait sa haute intelligence; elle avait beau s'en défendre, son cœur était conquis; elle aimait cet inconnu, entré depuis peu de jours dans sa vie, et qui y tenait maintenant une si large place.

Elle l'aimait en dehors de toute considération sociale, parce qu'il était bon, généreux, parce que M. Durozel l'aurait aimé s'il l'avait connu. Mais pourquoi était-il duc?... Si le mariage avait lieu, on taxerait l'héritière d'ambition. Pour Gaetan, on parlerait de mésalliance...

Ce titre malencontreux, bien loin de flatter la jeune fille, obscurcissait son bonheur.

Elle ne s'endormit qu'au matin et son sommeil fut agité de cauchemars.

Dans le grand salon boisé de l'hôtel du Marais, elle voyait le duc en habit de velours et perruque poudrée... Il voulait s'élancer vers elle et une main le retenait, celle d'une belle dame habillée de lourd brocart, sa mère probablement... Du geste, celle-ci lui indiquait les orgueilleuses armoiries de la cheminée, et il s'éloignait avec elle, sans même tourner la tête.

Louise s'éveilla, le front moite... Il était tard!... Déjà le Portillon et le mail de Cricq se coloraient de rose.

VI.

Le temps était merveilleux, un de ces temps clairs qui desinent les pics, rapprochent les glaciers, épandent, sur la verdure sombre de la montagne, la joie dorée du soleil.

La petite caravane quitta "les Saxifarges" à l'heure fixée, les dames en calèche, les messieurs à cheval.

Les claquements de fouet des postillons à veste de velours et béret pyrénéen et le carillon clair des grelots attirèrent quelques têtes curieuses aux fenêtres des hôtels voisins, puis la joyeuse calvacade se perdit dans un tourbillon de poussière, et tout retomba dans le silence.

La route muletière suit une gorge au fond de laquelle bouillonne le Lys; on l'aperçoit, tout blanc, à travers le rideau de sapins et de hêtres qui drapent les pentes, et quand, au sortir de ce couloir étroit, où des rochers surplombants vous étouffent, la vallée s'ouvre, c'est une apparition délicieuse: des prairies, des torrents qui batifolent sur un lit de cailloux, des granges pour les troupeaux, une vieille qui file, la paix des anciens jours, un paysage du temps des patriarches!...

Louise respira plus à l'aise; les gouffres du chemin où l'eau tournoie, frappe, rugit, comme une bête fantastique, l'avaient oppressée: ils continuaient son cauchemar de la nuit; la vallée riante, au contraire, avec son lointain de glaciers d'argent, chassa la fièvre de son front, et mit un sourire à ses lèvres.

Et puis la route plus large permettait à Gaetan de maintenir son cheval à la hauteur de la calèche; il montait bien, avec

plus d'aisance que ses compagnons. Mme Crochepierre constata le fait avec satisfaction.

— La race, pensa-t-elle, cela se reconnaît partout!

Et à haute voix, elle ajouta :

— Il est bien regrettable que la duchesse n'ait pas pu être des nôtres.

Le jeune homme ne releva pas la réflexion, comme s'il croyait qu'elle ne s'adressait pas à lui; la pseudo-baronne faillit en être vexée, mais le duc était occupé de Louise, et l'excuse se trouvait trop bonne pour lui garder rancune.

La caravane mit pied à terre devant une hôtellerie; on y prit des bâtons ferrés et un guide pour porter les manteaux.

Dès les premiers pas dans le sentier rocailleux qui mène à la rue d'Enfer, Mme Crochepierre et la vieille dame se récrièrent... Les pierres leur meurtrissaient les pieds et le chemin montait trop dur... Elles préféraient rester en bas.

— Monsieur le duc, prononça solennellement la veuve du fabricant de seltz, je vous confie ma nièce. Veillez à ce qu'elle ne commette pas d'imprudences, et forcez-la de se recouvrir auprès des cascades.

— Madame, je vous promets de ne pas quitter Mademoiselle d'une minute.

— Tante Bonne, dit Louise, en essayant de sourire pour voiler son embarras, vous savez que je suis raisonnable... Je ne tiens pas à gagner un rhume, ni à rouler dans un gouffre.

Le docteur de Bordeaux avait déjà pris les devants en compagnie de ses filles, du jeune ménage et des deux Anglaises, que leurs jupes à la cheville transformaient en véritables alpinistes.

Gaetan et Louise se trouvaient donc fort en arrière, et ils auraient été seuls, si le guide, un grand et solide vieillard, au visage glabre, ne les avait attendus.

Tandis que l'homme montait avec cette lenteur cadencée des montagnards qui veulent aller longtemps, le duc l'interrogea :

— Avez-vous toujours été guide, mon brave?

— Toujours, Monsieur, j'ai succédé à mon père, qui lui-même avait succédé à mon grand-père. A présent... je suis vieux... Je ne puis plus me permettre que les petites courses,

mais mon fils aîné est le premier guide de Luchon... Mes deux autres garçons font leur service aux chasseurs alpins... Quand ils auront fini leur temps, ils suivront l'exemple des vieux... car ce sont de fameux gaillards... A neuf ans, le plus jeune avait fait le Néthou, et à dix, le Vignemale!...



Gaëtan et Louise se trouvaient donc fort en arrière.

Il se redressait, tout heureux de se sentir revivre dans ses enfants.

— Voyez, mademoiselle, dit doucement Gaëtan, pour cet homme, le métier de guide est une vraie noblesse : il se ré-

clame des anciens qui l'ont précédé... il s'enorgueillit des jeunes qui le remplaceront... Comme nous le disions, l'autre jour, tout le principe de la famille est contenu dans cette double fierté... Ceux qui oublient leurs origines ne doivent pas s'étonner si, plus tard, leurs enfants les renient...

— Comment peut-on oublier ses parents? s'écria Louise. Il est si doux de penser qu'on leur doit ce que l'on a de meilleur en soi!

Tout en causant, ils rejoignirent leurs compagnons sur la petite terrasse, arrangée de main d'homme, qui permet d'admirer, tout à l'aise, la nappe d'eau tombant d'une hauteur vertigineuse, pareille à une chevelure de neige.

Gaetan jeta sur les épaules de Louise un long collet en tissu des Pyrénées, qui n'avait que de très lointains rapports avec la pèlerine étriquée de la pauvre sous-maîtresse de naguère.

— J'ai charge d'âme! dit-il gaîment.

Elle rougit un peu; les petites Bordelaises se poussèrent le coude, puis on recommença de monter: une marche de trois quarts d'heure sous les sapins et les hêtres.

Les intrépides reprirent la tête.

— Laissons-les faire, grogna le guide. Ce soir, ils n'en pourront plus... Il ne faut pas aller trop vite en montagne.

Gaetan et Louise partageaient absolument cette façon de penser: ils ne tenaient pas du tout à la compagnie des autres; Barthélemy leur suffisait.

Le vieillard se familiarisait: il parlait maintenant de ses grandes ascensions de jadis avec Ramond et lord Russell: on restait vingt jours absents; il fallait emporter des vivres, des couvertures, et aussi des piolets pour tailler des marches dans les glaciers.

À l'entendre, c'était le beau temps; la race des grands alpinistes se perdait... Les tournées Cook ou Lubin gâtaient le métier.

Il débitait ses idées comme à regret, par petites phrases courtes, que scandait son pas régulier; tout à coup, il se courba lentement pour cueillir une fleurette blanche, aux pétales velus, poussée au bord du chemin.

— Voilà une fleur, remarqua-t-il, qui me rappelle toujours un bon souvenir...

— Vraiment! lequel?

— J'étais plus jeune alors, quarante ans peut-être. Je fus chargé, comme aujourd'hui, d'accompagner une société à la rue d'Enfer... un métier de porte-manteaux puisque le chemin est tout tracé... Dans la société, il y avait une jeune fille et un jeune homme, comme qui dirait Mademoiselle et Monsieur, et à les voir l'un près de l'autre je me dis tout de suite: "Ce sont des prétendus!"

Louise devint toute rose... Gaetan regarda le précipice, dont les hêtres semblaient escalader la pente.

— Moi, j'aime la jeunesse, continua le guide sans se troubler... Ces enfants m'intéressaient... Voilà que je cueille, comme aujourd'hui, un saxifrage sur le bord du chemin... La demoiselle me demande le nom de cette fleur... Je le lui dis et j'ajoute: "M. Ramond m'a appris qu'en latin, saxifrage signifie la plante qui brise la pierre, et c'est bien vrai, car rien ne l'arrête, elle se faufile entre les rochers, et au besoin, elle les disjoint!...—L'heureux présage! s'écrie le jeune monsieur, comme dans les contes de fée, nous aurons trouvé aujourd'hui la fleur qui brise tous les obstacles!" Quand nous arrivâmes à la rue d'Enfer, il y avait auprès du torrent une petite touffe de saxifrages; il la cueillit et l'offrit à la jeune demoiselle, qui la plaça à son corsage; ses joues flambaient comme le ciel au coucher du soleil... J'ai su depuis que mes deux jeunes gens étaient fils et fille de rois... Le hasard les avait réunis à Luchon, et il paraît que les ministres des deux pays s'opposaient pour des bêtises à leur mariage... Il se conclut tout de même, et je me suis laissé raconter qu'ils sont fort heureux... et cela, grâce à mon saxifrage; il prouva à la princesse que le prince serait pour elle un bon mari qui l'aimerait, ainsi que le bon Dieu l'ordonne!...

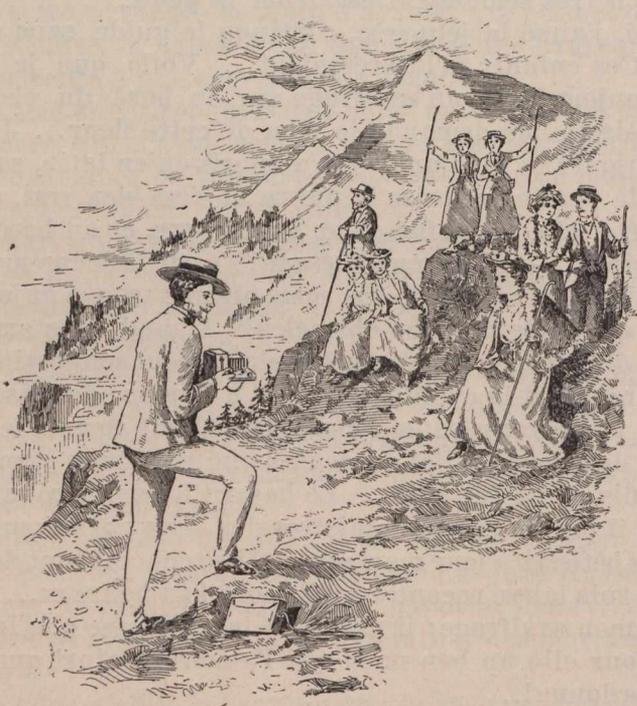
Le chemin tournait à cet endroit; la brèche gigantesque d'où jaillit le torrent, apparut soudain très sombre, au fond d'un cirque de verdure.

Le reste de la caravane, groupé sur une roche, hélait Barthélemy pour qu'il apportât les manteaux. Le courant d'air, qui arrivait de l'étroit couloir rocheux, était glacial.

— Monsieur le duc! cria l'une des Anglaises, vous allez nous photographier.

Gaetan poussa un soupir : sans s'être communiqué leur pensée, Louise et lui regrettaient que cette solitude fut gâtée par des caquetages vulgaires. Sur ce sommet, tout près des glaciers étincelants, que le soleil touchait encore, ils auraient aimé à se taire, à adorer, dans le silence de leur âme, le Créateur de tant de merveilles.

Mais on est poli ou on ne l'est pas ! Le jeune homme dut s'exécuter!..



Ce fut à qui prendrait une pose recherchée.

Ce fut à qui prendrait une pose recherchée ; les petites Bordelaises se perchèrent comme deux bergeronnettes sur un rocher, au milieu du gave ; les Anglaises brandirent leur bâton ferré ; le jeune ménage s'appuya l'un sur l'autre et le docteur se campa au fond du tableau, les bras croisés comme Bona-

parte. Louise n'essaya pas de poser : elle s'assit sur un bloc de granit et, de tout le groupe, se fut la seule personne qui ne parut pas cousine de Tartarin.

Lorsque Gaetan eut achevé sa besogne de photographe, il s'éloigna de quelques pas comme s'il cherchait quelque chose parmi les rochers qui bordent le torrent.

Soudain, il se pencha : il avait trouvé et il revint lentement vers ses compagnes, que l'arrivée d'autres touristes arrachaient à leur turbulente et tapageuse admiration.

De nouveau, le docteur, ses filles et les Anglaises prirent les devants : ils couraient comme les izards des glaciers de Crabioules ; le jeune ménage resta à l'arrière-garde.

Gaetan, Louise et le guide occupaient le centre de la colonne.

— Mademoiselle, dit doucement le jeune duc, permettez-moi de vous offrir ces fleurs : elles viennent de là-haut.

La jeune fille eut une de ces rougeurs de soleil couchant, dont avait parlé Barthélemy.

— Merci, Monsieur, murmura-t-elle.

Et elle fixa à sa ceinture l'humble touffe de saxifrage.

Le guide marchait toujours de son pas mesuré ; il paraissait indifférent à ce qui se passait autour de lui, et cependant si l'on eût, en ce moment, examiné ses yeux, glauques comme les eaux glacées du gavé, on y eût vu danser une petite flamme d'or qui ressemblait à un rayon de soleil.

Sous les raumures touffues, la nuit tombait déjà.

— Comme cela sent bon, les forêts ! remarqua Louise, pour dire quelque chose, rompre ce silence où passaient trop d'idées inexprimées.

— Oui, j'ai la passion des bois... A la Fougeraie, tout près de la fabrique, il y a une forêt de chênes et de pins sylvestres... Je l'arpente, lorsque je me sens surmené ou fatigué... Il n'y a rien qui apaise mieux que cet air parfumé de l'odeur des résines et des mousses fraîches.

La fabrique?... A ce mot nouveau, Louise avait dressé l'oreille : il s'en aperçut.

— Je suis filateur ! ajouta-t-il simplement.

Une joie irraisonnée inonda soudain l'âme de Mlle Durozel. Le duc d'Hérincourt n'était pas un de ces grands seigneurs qui

vivent noblement sur leurs terres, partageant leur temps entre l'agriculture et l'étude de leur choix ; il appartenait à la vaillante catégorie des industriels : depuis longtemps peut-être, il n'attachait plus une importance exagérée à sa haute naissance.



Permettez-moi de vous offrir ces fleurs...

Il semblait à Louise qu'entre eux la distance diminuait, et elle sourit aux petites fleurs de sa ceinture qui, au dire de Barthélemy, avaient le pouvoir de briser les obstacles.

— Je suis sûre, dit-elle, qu'une grande fabrique comme la vôtre doit constituer un petit royaume, fort intéressant à diriger ?

— Oui, en effet, et dans ce petit royaume, il y a beaucoup de bien à faire... Ce ne sont pas les bonnes idées qui man-

quent, c'est le moyen de les réaliser. Nous avons déjà fondé un asile, une école de filles, un dispensaire... Ma mère rêve encore d'une crèche, d'une école de garçons, d'une cité ouvrière, d'un hôpital... Mais tous cela ne pourra venir que peu à peu... si cela vient!...

Il y eut un silence; les jeunes gens commençaient à apercevoir l'hôtellerie à travers les arbres.

Mme Crochepierre les guettait au bas du sentier.

— Vous voilà sains et saufs! tant mieux!... Pour ma part, je n'ai pas trouvé le temps long... Figurez-vous que j'ai rencontré une ancienne amie de pension... Aujourd'hui même, elle est arrivée à Luchon pour rejoindre son fils, et apprenant que celui-ci était à la Vallée du Lys, elle a pris aussitôt une voiture pour l'embrasser quelques heures plus tôt!... Vous avez dû rencontrer ce jeune homme là-haut?

— En effet, nous avons aperçu un groupe de touristes...

— Ah! la vie réserve bien des surprises!... Avec cette bonne Sophie Langerot—je ne sais pas encore son nom de dame— nous avons parlé d'Alphonsine Loreillard et de...

Mme Crochepierre n'acheva pas sa phrase. Gaetan avait poussé une exclamation joyeuse et il courait vers l'hôtellerie. Il en ressortit presque aussitôt en compagnie d'une femme âgée, petite et mince, la figure encore fraîche sous ses cheveux blancs, qui se suspendait à son bras.

Comment! s'écria la tante de Louise. Sophie est devenue duchesse... Ah! il y en a qui ont de la chance... Dire qu'elle était tout simplement la fille d'un maître de forges!

Louise regardait la mère de Gaetan: elle n'avait rien de la hauteur méprisante que son imagination lui prêtait; elle souriait, au contraire, à la jeune fille que son fils lui présentait.

Les trois dames montèrent dans la même voiture. Louise s'assit en face de Mme d'Hérincourt: l'air frais du soir lui permettait de resserrer autour d'elle son grand collet et de cacher à tous les yeux ses chères saxifrages. Elle parla peu, mais écouta beaucoup: les deux amies causaient avec animation de leurs vieux souvenirs, auxquels la mère de Gaetan donnait un tour enjoué qui les rendait très vivants.

Mme Crochepierre essaya bien d'amener la conversation sur

le mariage de Sophie Langerot : elle n'y réussit point, et comme le sujet était délicat, elle remit son enquête à plus tard.

VII.

Gaetan avait suivi sa mère : elle s'assit dans un fauteuil de la chambre et il s'agenouilla auprès d'elle pour mettre son visage à la hauteur du sien.



Il s'agenouilla auprès d'elle

— Voyons, fit-elle gaiement, n'as-tu rien à me raconter?

— Maman, vous devinez tout ! Eh bien ! oui, c'est vrai ! ...
Moi qui jusqu'ici me montrais rebelle à tout projet de mariage, qui vous désolais en m'obstinant dans le célibat, j'ai enfin trouvé la femme de mes rêves... et des vôtres ! La femme pieuse, douce, sérieuse que je cherchais depuis si longtemps...

Vous l'avez vue, qu'en pensez-vous ?

— Je pense qu'elle est charmante... Elle a parlé fort peu au retour de la vallée du Lys, mais avec beaucoup de grâce et de tact.

— Ce n'est plus une enfant, c'est une femme qui connaît la vie, qui a même souffert. Elle m'a confié sans aucune fausse honte qu'elle avait été sous-maîtresse dans un pensionnat... J'ai compris qu'un petit héritage lui avait permis de recouvrer sa liberté... Nous avons absolument les mêmes idées, les mêmes goûts. Enfin, nous vibrons à l'unisson!...

— Je ne te reconnais plus, mon fils; te voilà tout à fait emballé!...

— Oh! maman, pourvu qu'elle veuille de moi?

La cloche du dîner interrompit ces confidences. La mère et le fils descendirent.

Au dessert, le docteur et ses filles, les Anglaises, la vieille dame, le jeune ménage, tous les hôtes de la villa se retirèrent sans bruit; leur ascension les avait fatigués, ainsi que l'avait prévu Barthélemy.

Il ne resta plus dans le grand salon que Mme Crochepierre, sa nièce, Mme d'Hérincourt et son fils. Les jeunes gens gagnèrent le piano et ouvrirent le cahier timbré de la couronne ducal; Louise déchiffrait les airs et Gaetan les fredonnait.

Mme Crochepierre jugea le moment opportun pour éclaircir les événements qui avaient amené son amie à une aussi brillante fortune et, sans préambule, elle commença.

— Enfin, ma chère Sophie, parlez-moi de votre mariage : comment avez-vous épousé M. le duc d'Hérincourt?

— Oh! le plus simplement du monde: il vint commander à mon père une machine à vapeur pour sa filature; on l'invita à dîner; il me plut... je lui plus... et voilà toute l'histoire!...

— Sa filature? Il était donc industriel?

— Mais oui.

— Un duc, c'est drôle!

La mère de Gaetan regarda son ancienne compagne avec stupéfaction, comme on regarde quelqu'un dont l'esprit déménage.

Mme Crochepierre surprit ce regard.

— Pourtant, dit-elle, vous êtes bien duchesse puisque votre fils se nomme M. le duc d'Hérincourt!

Cette fois, un éclat de rire jeune et frais, un éclat de rire de pensionnaire, secoua son amie.

— Non, c'est trop drôle... Ainsi vous croyiez... oh! non... laissez-moi rire... J'en pleure...

— Mais alors, vous n'êtes pas duchesse?

— Pas le moins du monde! mon pauvre mari s'appelait Leduc en un mot et son père avait joint à son nom le nom de Derrincourt, en un mot également, qui était le nom de sa femme, la fille d'un grand droguiste du Marais.

La figure de Mme Crochepierre exprimait un véritable effarement, telle Perrette lorsque son pot au lait gît sur la route.

Tout à coup, elle se redressa d'un bond et courut au piano; sans se préoccuper de ce que les jeunes gens pourraient penser de son procédé, elle saisit le cahier de musique et revint vers son amie, en le brandissant.

— Que signifie alors cette couronne ducale?... demanda-t-elle, en égratignant la couverture avec l'ongle de son index.

Gaetan s'était rapproché.

— J'ai acheté ce recueil chez un bouquiniste du quai Malaquais, lors d'un de mes derniers voyages à Paris, expliqua-t-il; il provenait sans doute d'une vente après décès.

Cette fois, il fallait se rendre à l'évidence. La veuve du fabricant d'eau de seltz s'affaissa dans un fauteuil.

— Tante Bonne, qu'avez-vous? demanda Louise, inquiète.

Ce fut la mère de Gaetan qui lui répondit en souriant:

— Elle me croyait duchesse, mon enfant!

Mlle Durozel regarda le jeune industriel.

— Comment, dit-elle, les yeux brillants d'espérance, vous n'êtes pas duc?...

— Pas le moins du monde, Mademoiselle!

Il tira une carte de son portefeuille et la déposa sur le piano, devant la jeune fille; elle lut:

Gaetan Leduc-Derrincourt,
Ingénieur des Arts et Manufactures.

— Oh! murmura-t-elle, que je suis heureuse! Cela m'ennuy-



...L'autre restait prisonnière...

ait tant que vous fussiez duc... Ah! tenez, les saxifrages nous ont porté bonheur de toutes façons.

— Cela voudrait-il dire que vous m'aimez un peu? murmura-t-il.

Il lui prit la main.

Elle rougit et voulut retirer sa main, mais à ce moment, Mme Leduc-Derrincourt intervint.

— Ma chère Bonne, disait-elle, remettez-vous et regardez un peu ce qui se passe derrière votre dos.

Mme Crochepierre se retourna. Louise se pencha sur elle, par-dessus le dossier du fauteuil et l'embrassa au front.

— Tante Bonne, chuchota-t-elle, pardonnez-moi, je n'ai pas dit oui encore... J'attends votre consentement.

— Je ne sais si je dois le donner... Tu es si riche, mon enfant...

Gaetan pâlit et se recula.

— Je ne savais pas, balbutia-t-il.

— Voyons, dit Louise avec un sourire irrésistible, soyez raisonnable, je vous pardonne de ne pas être duc... vous pouvez bien me pardonner d'être millionnaire...

Et plus bas elle ajouta.

— Nous organiserons la crèche, la cité ouvrière, l'hôpital!... On peut faire tant de bien quand on emploie utilement la fortune que Dieu nous confie.

Il ne résista plus et, se penchant sur la petite main qui se tendait vers lui, il la baisa avec émotion.

— Allons, fit Mme Crochepierre en soupirant, je vois qu'il n'y a plus rien à faire. Ma chère Sophie, parlons alors du trousseau, cela nous distraira...

Les fiancés avaient regagné le piano; d'une seule main — l'autre restait prisonnière — Louise essayait de retrouver les triolets grêles du vieil air de Rameau, qui berçaient naguère les rêves ambitieux de sa tante.

— Gaetan, murmura-t-elle, savez-vous ce que je demandais à Notre-Dame-de-Roc-Amadour, tout en cherchant une place pour mon cerge dans le grand chandelier de fer?..

— Comment voulez-vous que je le sache, Louise?

— Je lui demandais de m'envoyer un bon mari!

— Et croyez-vous qu'elle vous ait exaucée?

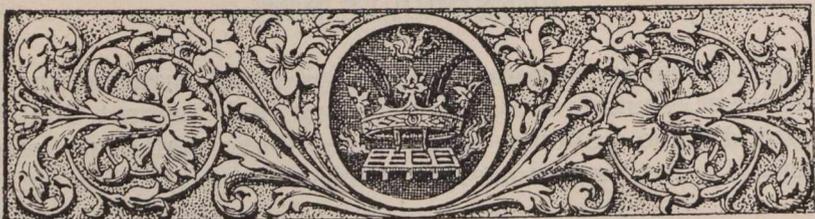
— Je l'espère un peu...

Elle sourit et dégagea sa main: ses digts coururent sur le clavier et esquissèrent la dernière reprise du menuet, dont le point d'orgue prolongé parut saluer d'une malicieuse révérence d'adieu les fantômes poudrés des ducs d'Hérincourt...

Jeanne de Coulomb

FIN





La Tempête

C'était une tempête en sa beauté sauvage ;
Les vents avec fureur balayaient le rivage,
Tantôt sifflant ou gémissant.
Les arbres fouettés semblaient demander grâce ;
Les feuilles en démence assombrissaient l'espace ;
Le flot s'échouait rugissant.

Devant cette nature ainsi bouleversée,
Ballottée en tous sens, fière était ma pensée.
L'arbre géant, l'humble arbrisseau,
Comme moi, sous ce souffle aux grandes ailes libres,
Se sentaient frissonner jusqu'au fond de leurs fibres,
Seul j'éprouvais que c'était beau !

O vents, déchainez votre rage !
Courbez vos fronts échevelés,
Arbres, sous la main de l'orage,
Envoyez vos cris désolés
À tous les lointains de la terre ;
Et vous, sous ce tyran austère,
Pénchez, penchez-vous, pauvres fleurs !
Que je goûte la mélodie ;
Que j'entende la poésie,
Le chant qui sort de vos douleurs !

Ouragans, que ne puis-je, emporté sur votre aile,
Plus prompt que sur le plus hardi des palefrois,
Courir terres et mers ! Brûlant de votre zèle
Que ma voix en tout lieu n'est-elle votre voix ?
Que ne puis-je aux mortels, à mes frères rebelles
Dire en termes de feu le Maître des Esprits,
Auquel vous entonnez ces strophes solennelles,
Ces hymnes, hélas ! incompris !

Enlevez-moi, grands bras des rafales sauvages ;
Enveloppez ma voix parmi vos tourbillons.
A ces infortunés, que brisent vos ravages,
Mieux que ferait le pas de mille bataillons,
En vos noms, je crierai : " Malheureuses victimes,
Adorez et pliez. Nous sommes envoyés
Par votre Créateur et le nôtre. Vos crimes
Par nous doivent être expiés."

O Tempêtes, combien fécondes vos leçons !
Comme en ne m'étalant, après votre passage,
Que champs rasés, que bois réduits à des tronçons
Vous parlez puissamment du seul Grand, du seul Sage !

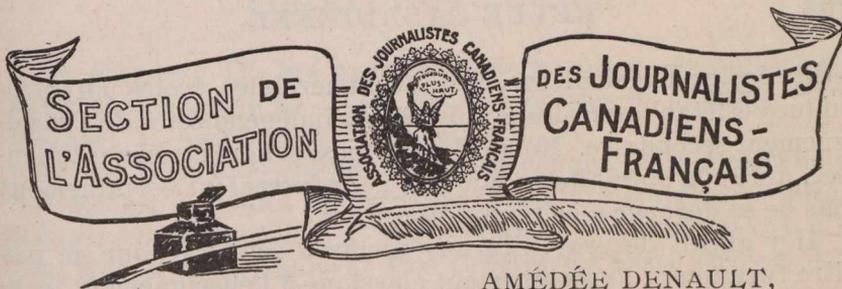
Et si vite on vous voit monter sur notre ciel !
Hier c'était le calme aux blancheurs implacables.
Qui vous a dit, ô vents, sur ce manteau vermeil
De promener soudain ces masses redoutables ?

De coucher le gazon dans nos prés ? Dans nos champs
D'égrener les épis ? De ravir à ce père
Le fruit de ses sueurs, le pain de ses enfants ?
Quel plaisir goûtez-vous à ce qu'on désespère ?

Quel plaisir à changer nos bosquets en déserts ?
Sur leur tige à flétrir les fleurs de tout parterre ?
A tuer en passant les bourgeons encor verts ?
— Orage, châtement, crime, hélas ! C'est la terre !

Raymond Sablon.





AMÉDÉE DENAULT,
Directeur-délégué.

L'Instruction Publique

Simple Etude — Humbles Suggestions.



A question de l'Instruction publique est discutée dans les journaux avec une ardeur toujours nouvelle. Il ne se passe guère une semaine sans que nos grands quotidiens consacrent une colonne ou deux à la cause de l'Education, soit primaire, soit secondaire, soit technique.

Il ne nous appartient pas de parler ici de l'enseignement classique et de l'enseignement technique. Nous exprimons cependant le vœu que ces deux enseignements gardent toujours leur autonomie respective; qu'ils ne se pénètrent jamais l'un l'autre; que le programme de l'enseignement secondaire, dans notre province, reste absolument classique, et que les études techniques s'organisent sur des bases spéciales. N'augmentons pas le nombre de nos collèges classiques, mais conservons ces excellentes maisons telles qu'elles sont, quitte à en perfectionner les détails. (1) Multiplions les écoles techniques: écoles industri-

(1) La création d'une école normale pour l'enseignement secondaire, par exemple, telle que suggérée par M. l'abbé Camille Roy.

elles, écoles d'agriculture, écoles commerciales, écoles polytechniques et établissons-les sur des bases indépendantes de l'enseignement secondaire. Notre clergé et nos congrégations religieuses, aidés de spécialistes laïques, ne refuseraient certainement pas de se dévouer à ce nouvel apostolat.

Il y aurait de graves inconvénients à souder (pour ne pas dire fusionner) l'enseignement classique à l'enseignement technique. D'une telle union naîtrait nécessairement une éducation *hybride*, qui ne serait ni classique ni technique.

* * *

Mais passons à l'enseignement primaire; sur ce terrain nous serons plus chez nous.

En traitant ce grave problème, nous ne devrions jamais nous contenter de crier: que le système d'instruction primaire dont la Province de Québec est doté ne vaut rien; qu'en matière d'éducation, nous, les Canadiens français, nous sommes des arriérés; que nos écoles primaires sont toutes mal construites, horriblement meublées; que nos instituteurs et nos institutrices ne sont pas loin d'être des ignorants, etc., etc. Cette longue période est ronflante, précisément parce qu'elle est vide d'idées précises, veuve de données exactes.

Pour parler pertinemment de la question, nous devrions d'abord nous renseigner consciencieusement sur ce qui se passe dans nos municipalités et dans nos écoles et étudier un peu de plus près notre système d'instruction primaire.

Procédons avec ordre. D'abord quelles sont les grandes lignes de l'organisation scolaire de la Province de Québec?

1. Une loi d'Éducation à bases confessionnelles: la religion est le premier article du programme d'études et chaque dénomination (catholique ou protestante) à la libre direction de ses écoles, que l'on nomme généralement écoles séparées. Les pères de famille bas-canadiens ne sont tenus, et en conscience et en loi, qu'à payer une seule taxe scolaire.

2. Un rouage administratif qui comprend les autorités scolaires suivantes: I. le Conseil de l'Instruction publique; II. le Surintendant de l'Instruction publique; III. les Inspec-

teurs d'écoles; IV. le Curé de chaque paroisse; ce dernier n'a autorité, au terme de la loi, qu'en matières de religion et de morale; V. les Commissions scolaires.

3. Un personnel enseignant classé comme suit: Professeurs des Ecoles normales; Instituteurs (et Institutrices) d'Académie: cours supérieur; Instituteurs (et Institutrices) d'École Modèle; cours moyen; Instituteurs (et Institutrices) d'École Élémentaire; cours élémentaire. Ce personnel enseignant est recruté (pour les laïques), parmi les élèves-instituteurs et les élèves-institutrices des écoles normales, et les personnes qui ont subi un examen devant le Bureau central d'examineurs. Les instituteurs et les institutrices congréganistes sont recrutés parmi les novices de chaque communauté de Sœurs et de Frères enseignants.

L'enseignement primaire est donné aux enfants de 5 à 16 ans. Il consiste dans l'enseignement des notions élémentaires indispensables à tous les citoyens de notre pays. L'école primaire ne spécialise pas, si municipalités rurales où elle doit donner une *teinte* agricole à l'enseignement. La spécialisation de



C. J. MAGNAN

l'enseignement appartient aux écoles *spéciales*: écoles d'agriculture, d'industrie, de commerce, etc.

Afin d'aider le corps enseignant à mieux remplir ses devoirs professionnels, le Gouvernement, sur la recommandation du

Conseil de l'Instruction publique, paye les frais des conférences pédagogiques que le Surintendant fait donner par les inspecteurs d'écoles ou par des professeurs; il fait adresser *L'Enseignement Primaire* à toutes les écoles placées sous le contrôle des commissaires; il distribue aussi des cartes géographiques, des manuels approuvés et autres documents pédagogiques destinés à former une petite bibliothèque à l'usage des instituteurs et des institutrices, ou à aider ces derniers à mieux se conformer au programme d'études.

En 1902-1903 (1) le chiffre total des écoles primaires dans la province s'élevait à 6,112:—écoles élémentaires, 5,379; écoles modèles, 555; académies, 178. Un personnel de 10,553 personnes est chargé de la gouverne de ces écoles, qui sont fréquentées par 326,183 élèves:—205,057 pour les écoles élémentaires, avec une présence moyenne de 143,044; 81,792 pour les écoles modèles avec une présence moyenne de 66,327; 39,334 pour les académies, avec une présence moyenne de 33,752. Le pourcentage de la présence moyenne pour les trois degrés est 78.89. Ce dernier chiffre est éloquent; il prouve péremptoirement que les habitants de notre province comprennent aussi bien qu'ailleurs l'importance de l'Éducation. Au Japon, où l'Instruction est obligatoire depuis 1871, le pourcentage de la présence moyenne des élèves en classe n'atteint que 64.22. (2) D'après le dernier rapport du commissaire de l'Éducation, aux États-Unis, l'assiduité moyenne dans les écoles de la république voisine, pour 1903, est représentée par le chiffre 69.2.

Maintenant voici de quelle façon fonctionne le rouage indiqué plus haut:—a. Chaque Comité du Conseil de l'Instruction publique (l'un catholique l'autre protestant) fait les règlements touchant les écoles normales et les bureaux des examinateurs; ces comités déterminent aussi la gouverne et la discipline des écoles publiques, la classification de ces écoles et celle

(1) Les statistiques pour 1903-1904 ne sont pas encore publiées.

(2) Voir la *Gymnastique Scolaire*, de Belgique, octobre 1904, et *L'Enseignement Primaire*, janvier 1905.

des instituteurs; ils rédigent les programmes d'études, choisissent les livres, (1) cartes, etc., dont les écoles placées sous le contrôle des commissaires doivent faire usage; le partage des *octrois* accordés aux municipalités par la Législature est fait par les comités, chacun s'occupant de la dénomination à laquelle il appartient.—*b.* Le Surintendant doit faire fonctionner tous les rouages de notre système scolaire; il soumet tous les ans à la Législature un rapport sur l'état de l'Instruction publique dans la Province.—Les Inspecteurs d'écoles doivent visiter les écoles de leurs district et aider de leurs conseils les instituteurs et les institutrices qui sont sous leur direction.—*c.* Le Curé est de droit visiteur des écoles de sa paroisse; seul il a qualité légale pour faire le choix des livres de classe ayant rapport à la religion et à la morale.—*d.* Les commissions scolaires, composées de cinq commissaires élus par les contribuables de chaque municipalité scolaire, doivent imposer et percevoir les taxes scolaires, bâtir des écoles convenables, engager les instituteurs et les institutrices, faire des règlements propres à assurer la bonne gouverne de chaque école.

* * *

Le système dont nous venons de faire connaître les grandes lignes donne-t-il des résultats qui valent la peine d'être appréciés, ou ses fruits sont-ils tellement secs qu'il faille à tout prix réorganiser notre Instruction publique *de la base au sommet* ?

Apprécions les faits.

La population de notre province se chiffre à 1,600,000 habitants, dont les trois quarts sont agriculteurs. L'autre quart habite les villes et s'occupe d'industrie et de commerce.

Est-il prouvé que les cultivateurs canadiens-français de la génération actuelle soient très inférieurs à ceux des autres pays. L'aisance, la fortune même, ne règne-t-elle pas dans la plupart

(1) Le curé ou le prêtre déservant d'une paroisse catholique a le droit exclusif de faire le choix des livres ayant rapport à la morale ou à la religion. Le ministre protestant a le même droit dans les limites de sa juridiction.

de nos paroisses. L'industrie laitière, qui réclame une certaine dose d'instruction, n'est-elle pas très prospère chez nous.

“ En 1901, dit M. Turgeon, ministre de l'Agriculture, dans son rapport pour l'année 1903, les rapports du recensement démontrent que tandis qu'Ontario n'avait augmenté sa production, dans le cours de la décade précédente, que de 90 pour cent, la Province de Québec avait augmenté son rendement de 341 pour cent dans la même période; aujourd'hui ce chiffre dépasse 400 pour cent.

“ Il y a actuellement dans la Province de Québec 2,500 beureries et fromageries qui ont dû produire, en se basant sur les rapports faits au département, environ 43,000,000 de livres de beurre et 107,000,000 de livres de fromage, ce qui donne un total, en évaluant le beurre à 20 cents et le fromage à 9 cents, de \$18,230,000.”

Ce développement vraiment extraordinaire d'une industrie exigeant de ceux qui s'y livrent une instruction élémentaire suffisante, n'indique-t-il pas que les écoles primaires de notre province rendent de grands services à la classe rurale. Nos cultivateurs font partie, pour la plupart, des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture. Au nombre de 636, (1) ces associations répandent de saines notions d'agriculture parmi le peuple. Chacune de ces sociétés ou cercles requiert les services de deux ou trois officiers possédant une bonne instruction élémentaire. Nouvelle preuve que nos écoles primaires rendent des services appréciables. Puis, n'est-il pas notoire que la jeune génération de nos agriculteurs, au simple point de vue des connaissances primaires, est, en somme, plutôt au-dessus qu'au-dessous de la moyenne.

A un point de vue plus élevé, au point de vue religieux et moral, quel est le peuple, à ne regarder que l'ensemble, qui soit supérieur au nôtre? Profondément catholique, soumis aux lois, ami de la paix et de la liberté, courageux, âpre au travail, toujours gai, bon père de famille, ardent patriote, le Canadien français constitue un être moral que nous envient les nations décadentes de la vieille Europe.

(1) Elles sont composées de 68,090 membres.

Si l'école confessionnelle, chez nous, ne remplissait pas, dans une mesure raisonnable, le but pour lequel elle fut créée en 1846, est-ce qu'à près de soixante ans de distance, notre vaillante petite nation canadienne-française occuperait le poste d'honneur que lui assigne les statistiques officielles dans la Confédération ? (1)

Certes, hâtons-nous de dire bien haut que l'influence toujours bienfaisante de l'Eglise catholique a préservé notre rationalité de multiples dangers; qu'Elle l'a façonnée admirablement et lui a *infusé* cette sève de jeunesse que seule l'Eglise de Rome peut communiquer aux races privilégiées qui sont soumises à ses lois.

Mais étant donné le caractère confessionnel de notre système d'Instruction publique, par l'école primaire, l'Eglise, chez nous, a pu faire pénétrer ses enseignements au plus intime de la nation. Le caractère religieux imprimé à notre organisation scolaire, dès le début, n'a nui en aucune façon au rôle utilitaire que l'école primaire doit remplir partout. Nous l'avons constaté il y a un instant, quant aux municipalités rurales.

Dans nos villes bas-canadiennes, grâce à la proximité des écoles, aux ressources plus considérables des grands centres, l'école primaire a pu donner des fruits plus nombreux et plus substantiels. Dans les métiers, le commerce, les industries, les finances, les citadins de la Province de Québec n'en cèdent pas beaucoup aux habitants des villes des autres parties de la Confédération.

Dans nos cités plus encore que dans nos campagnes, l'école primaire a donné une partie notable du bien qu'on attendait d'elle.

* * *

Entrons maintenant dans quelques détails. Il y a un instant nous avons comparé le pourcentage moyen de la fréquenta-

(1) En 1891, dans la Province de Québec, 40.98 pour cent, sur chaque groupe de 100 personnes de 5 ans et plus, ne savaient ni lire ni écrire. En 1901, ce pourcentage est tombé à 29.02; ce qui représente près de 11 pour cent de gain. Durant la même décade, Ontario n'a gagné que 3.35 pour cent. Voir *Statistical Year-Book* (Canada), 1903, page 650.

tion scolaire dans les écoles primaires de la Province de Québec, avec le même pourcentage pour les écoles du Japon et des Etats-Unis. Nous avons constaté que la comparaison était à notre avantage.

Au chapitre du salaire des instituteurs et des institutrices, où il y a certainement à améliorer ici, nous serions surpris de savoir qu'en France même, au pays de la centralisation à outrance, où toutes les questions sociales et administratives semblent se résumer à une seule: l'Education, nous serions surpris d'apprendre, dis-je, que là encore la Province de Québec n'est pas absolument au dernier rang.

Au cours d'un long article sur *Le Budget de l'Instruction publique*, M. Albert Petit, qui n'est pas absolument un cléricail, dit dans *Le Journal des Débats*, ce qui suit:

“ Il est certain que les traitements, surtout les traitements de début, étaient naguère tout à fait insuffisants. On les a qualifiés de “traitements de famine” et ils le méritaient bien. Sans même remonter à la loi de 1875, qui allouait aux adjoints et aux adjointes un traitement de début de 700 frs (\$140) et de 600 frs (\$120), il est clair que celle de 1889 était encore bien parcimonieuse. Les stagiaires débutaient à 800 frs (\$160) et ils n'étaient même pas sûrs de devenir titulaires à 1,000 francs (\$200) au bout de deux ans de services. Comme vers la même date la nouvelle loi militaire les astreignit à un an de caserne, alors qu'ils bénéficiaient jusqu'alors de l'exemption totale, une véritable grève de candidats se produisit. Le recrutement des Ecoles normales devint précaire, le niveau du personnel tendit à s'abaisser, et la presse découvrit “le péril primaire”. Les instituteurs avaient alors trois griefs: l'insuffisance des traitements de début, la lenteur de l'avancement vu le pourcentage qui réglait les promotions sur les vides produits dans la classe supérieure, et le retard apporté aux mises à la retraite.

“ Depuis deux ans, des améliorations considérables ont été apportées à cet état de choses. Le pourcentage a été aboli et les promotions ont lieu de droit au bout d'un certain temps d'ancienneté, sans préjudice de la part laissée au choix pour les classes supérieures. En outre, le traitement de chaque clas-

se a été relevé, notamment le traitement de début qui a été porté à 1,000 francs. (\$200). Dès maintenant, vers vingt-huit ans, un instituteur doit arriver normalement au traitement de 1,200 francs (\$240) et vers trente-trois ans il parvient à 1,500 francs (\$300). C'est encore modeste assurément, mais le logement n'est pas compris dans le traitement, et il s'agit là du traitement tout sec, sans aucun avantage accessoire. Les instituteurs de la génération précédente n'atteignaient une pareille situation qu'au détour de la cinquantaine et beaucoup n'allaient pas au delà. Aujourd'hui, ils sont sûrs de prendre leur retraite avec le traitement de la première classe, soit 2,000 francs, (\$400)".

M. Petit ne s'occupe que des instituteurs. Il est à présumer que le traitement des institutrices est encore moindre. Nous constaterons d'ailleurs dans un instant que, quant aux traitements, les institutrices ne sont pas traitées sur le même pied que les instituteurs, en France.

Actuellement, le traitement de *première classe* des instituteurs français, est donc de 2,000 francs, soit \$400; celui de *deuxième classe*, 1,500 francs, (\$300); celui de *troisième classe*, 1,200 francs (\$220); et celui de *début*, 1,000 francs (\$200).

Dans la Province de Québec, le salaire moyen des instituteurs et des institutrices (catholiques et protestants), d'après le rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour 1903, page XIV, s'élève à \$791, pour les instituteurs des villes, et à \$401 pour les instituteurs de la campagne.

La moyenne du traitement des instituteurs et des institutrices catholiques est comme suit :

ECOLES ELEMENTAIRES

Villes: instituteurs, \$340; institutrices, \$158.

Campagnes: instituteurs, \$238; institutrices, \$113.

ECOLES MODELES ET ACADEMIES

Villes: instituteurs, \$602; institutrices, \$164.

Campagnes: instituteurs, \$345; institutrices, \$138. (1)

(1) Voir le rapport du Surintendant de l'Instruction publique (1903).

Tandis qu'en France le traitement des instituteurs de première classe est de \$400, celui des instituteurs de la Province de Québec est de \$602 pour les écoles modèles et les académies des villes et de \$345 pour les écoles modèles et les académies de la campagne.

En France: traitement de deuxième classe: \$300; traitement de troisième classe: \$220.

Province de Québec: (pour les catholiques seulement) traitement dans les écoles élémentaires: villes, \$340; campagnes, \$238.

Province de Québec: pour les trois degrés primaires, (catholiques et protestants réunis): villes \$791; campagnes, \$401.

Certes, nous devons continuer par la parole et par la plume à réclamer auprès des municipalités une augmentation de traitement en faveur des instituteurs et des institutrices qui ne sont pas encore payés en proportion des services qu'ils rendent au pays, mais ce n'est pas en faussant les statistiques et en dénaturant les faits que nous convaincrions les commissions scolaires de leurs graves devoirs vis-à-vis des éducateurs.

Les instituteurs français ont récemment réclamé davantage. Ils ont dicté leurs revendications eux-mêmes dans un projet qu'on appelle "Le Projet des Amicales," qui échelonne les traitements de 1,200 à 2,400 francs sans distinction entre les instituteurs et les institutrices, avec avancement automatique tous les cinq ans. La dépense supplémentaire irait à 40 ou 50 millions de francs dans le présent et ne pourrait que grandir avec les années. La Commission de l'enseignement, saisie de la question, a accepté un moyen terme, échelonnant les traitements de 1,100 à 2,200 francs pour les instituteurs (\$220 à \$440) et de 1,000 à 1,600 francs pour les institutrices (\$200 à \$320). Ce projet, à l'heure où nous écrivons ces lignes, n'a pas encore été ratifié par les Chambres.

Ainsi, même amélioré, le traitement des instituteurs, en France, ne sera pas supérieur, en moyenne, à celui que nos instituteurs reçoivent actuellement. Nous ne concluons pas de là que ces derniers sont suffisamment rétribués. Nos compatriotes connaissent notre opinion sur ce point.

Le corps enseignant primaire de notre province possède un

fonds de retraite, qui paye chaque année aux instituteurs et aux institutrices admis à leur pension, de quarante à cinquante mille piastres (1). Ce fonds est géré par une Commission administrative qui *n'a jamais* laissé en souffrance un seul cas légalement constaté. Depuis 1901, le Gouvernement provincial accorde une aide généreuse à la Caisse des instituteurs: \$6,000. C'est grâce à ce secours que le Fonds de retraite fait honneur à ses engagements.

A la dernière réunion de la Commission administrative (28 décembre 1904) \$44,000 ont été payées aux pensionnaires; malgré le déboursé d'une somme aussi considérable, le dernier exercice financier se solde par un surplus de \$6,000.

Voyons ce qui se passe ailleurs.

Dans l'article de M. Albert Petit, nous avons noté le paragraphe suivant:

“ Quant à la question des retraites qui, à notre avis, était la plus urgente, c'est celle dont on s'est le moins préoccupé. M. Chaumié a reconnu hier qu'il y avait encore 2,000 dossiers en souffrances, c'est-à-dire 2,000 vieux instituteurs qui attendent, souvent dans le besoin, qu'on liquide leur pension de retraite. Ceux-là sont intéressants avant tout. Ils se sont contentés des traitements que leurs jeunes collègues trouvent dérisoires; ils ont versé pendant quarante ans et plus la retenue pour la retraite; ils sont pour la plupart usés, et beaucoup ont même été maintenus en activité bien qu'incapables de rien faire de bon. Les deux millions qu'on réclame pour eux leur sont dus. A leur âge et dans leur situation, on ne peut guère attendre. Il y avait toutes sortes de bonnes raisons pour les faire passer les premiers. Mais ce sont des gens rassis, qui ont vécu dans le respect de la discipline, qui ne sont pas dans le mouvement, qui ne savent pas chanter l'*Internationale*. Toute la sollicitude du Parlement est acquise à ceux qui crient le plus fort, et qui, il faut bien l'ajouter, sont en état et en humeur de payer en services politiques ce qu'ils demandent aux hommes politi-

(1) L'année dernière, il a été payé \$42,000 aux instituteurs et aux institutrices en retraite. Voir le rapport officiel publié dans *L'Enseignement Primaire*, mai 1904, page 425.

ques. On parle de délation dans l'armée. A-t-on oublié ces lettres d'un sous-préfet demandant des renseignements politiques à "ses instituteurs" sur les habitants de leurs communes respectives, lettres qui ont été mises naguère sous les yeux de la Chambre. M. Chaumié n'a pu que protester platoniquement contre de telles pratiques, ce qui n'a certes pas suffi pour les enrayer."

Lorsqu'il s'agit de constructions scolaires, nos municipalités ne font pas toujours tout leur devoir. Mais sur ce point encore, n'allons pas croire que la perfection existe dans les pays où l'Etat s'est arrogé le rôle d'éducateur. Lisons les lignes instructives que publie à ce sujet *L'Avant Garde Pédagogique*, "Organe des intérêts de l'Ecole laïque", numéro de décembre 1904, et publiée à Paris :

"Les hygiénistes et les pédagogues s'accordent à dire qu'aucune classe ne devrait renfermer plus de quarante élèves et qu'aucune école ne devrait comprendre plus de sept classes (une classe par année de scolarité).

"En attendant que cette double réforme s'accomplisse — s'accomplira-t-elle jamais ? — les jeunes Français et les jeunes Françaises continuent d'être entassés dans nos écoles comme des harengs en caque. On me signale telles et telles classes disposant de 45 places *officielles* et comptant 75 élèves inscrits. En admettant qu'il y ait chaque jour une dizaine d'absents, il reste encore un "supplément" de 20 élèves. Ce supplément, où le loge-t-on ? Si les tables appartiennent au *vieux mobilier* (tables à 4, 5 ou 6 places, sans dossier), on invite les enfants à *se serrer*, et il n'est pas rare d'en voir 7 ou 8 là où ils ne devraient se trouver que 4 ou 5. Si, au contraire, c'est le *nouveau mobilier* qui existe dans l'école, on réunit les tables à 1 ou 2 places dont il se compose, au moyen de simples planches formant *banés*. On revient ainsi à l'ancien mobilier, avec le pupitre en moins pour les *allonges*.

"Les inconvénients pédagogiques et autres d'un pareil... empilement sautent aux yeux. Résumons-les d'un mot: l'école n'est plus qu'une garderie, fatigante pour le maître ou la maîtresse, abrutissante pour les enfants (*abrutissante* n'est pas élégant, mais c'est l'expression propre). Dans ces classes bondées il ne peut se faire ni instruction, ni éducation. L'ins-

tituteur ou l'institutrice est presque exclusivement préoccupé du maintien de l'ordre et du silence..... C'est un garde-chiourme !”

Dans son rapport pour 1903, le Surintendant, l'honorable M. de La Bruère, dit: “La plupart des inspecteurs constatent que dans nombre de municipalités on construit des maisons d'écoles de bonne apparence, d'après les plans que fournit gratuitement le département de l'Instruction publique.”

Ainsi, dans d'autres pays, plus anciens, plus peuplés et plus riches que le nôtre, l'organisation scolaire n'est donc pas parfaite. Sur quelques points, on nous est même inférieur. Il n'y a donc pas lieu de nous décrier. Nous ne sommes donc pas justifiables de demander la réforme complète de notre système d'Instruction publique.

Est-ce à dire qu'il n'y a plus rien à améliorer, à perfectionner, même à créer, dans ce domaine.

Non, certes. Et ceux qui s'opposent au bouleversement pédagogique, chez nous, ne s'opposent pas au progrès, bien entendu, vers lequel tous les vrais patriotes doivent tendre. On peut et doit s'opposer à l'empiètement de l'Etat sur les droits de la Famille, de la Municipalité et de l'Eglise en matière d'éducation, mais de là à nier les défauts, les imperfections et les lacunes de notre système d'éducation primaire, il y a loin.

* * *

Qu'il me soit permis de terminer cette étude par les suggestions suivantes. Elles résument, à nos yeux, les desiderata des amis de l'Education :

I. Les mesures suggérées au gouvernement par les deux comités du Conseil de l'Instruction publique depuis quelques années, mesures qui n'ont pas encore été mises à exécution faute d'argent, devraient être reconsidérées en vue d'une réalisation prochaine. (1)

(1) Ces faits sont consignés dans les procès-verbaux officiels des Comités. *L'Enseignement Primaire* publie régulièrement les procès-verbaux du Comité catholique.

II. Chaque comité pourrait s'adjoindre une Commission pédagogique composée de spécialistes qui étudieraient, sous la direction du Surintendant, les questions d'ordre scolaire.

III. Nommer un Inspecteur général des écoles primaires catholiques de la Province de Québec, tel que recommandé par le Comité catholique, le 23 septembre 1890 et le 28 septembre 1892.

IV. Etablir une classification judicieuse du personnel enseignant, en tenant compte du degré du brevet de capacité, du degré de l'école dirigée, du nombre d'années consacrées consécutivement à l'enseignement et de la note de l'Inspecteur accordée au titulaire pour ses succès professionnels. Chaque *classe* assurant des privilèges pécuniaires et autres à ceux qui en feraient partie. Ce mode de classification amènerait les instituteurs et les institutrices à persévérer dans leur carrière et les obligerait à des efforts qui ne pourraient que profiter aux écoles.

V. Des Ecoles normales, telles que créées à Québec, à Montréal et à Rimouski, devraient être établies dans chaque diocèse, avec l'assentiment de l'évêque et sous sa surveillance immédiate, quant à la partie religieuse et morale.

VI. En attendant l'organisation des écoles normales diocésaines, imposer aux aspirantes qui se présentent devant le Bureau central l'obligation de se munir, au préalable, d'un certificat d'aptitude à l'enseignement. Ce certificat serait accordé par la supérieure du couvent (ou par l'institutrice de l'école modèle) où l'aspirante aurait enseigné pendant trois mois, au moins une heure par jour. Ce système fort simple dans son application et nullement dispendieux, permettrait d'établir une barrière salutaire entre le Bureau et les aspirantes qui n'ont aucune aptitude pour l'enseignement.

VII. La subvention scolaire votée chaque année par la Législature en faveur des municipalités devrait être presque doublée. Dans son rapport pour l'année 1903, le Surintendant dit ce qui suit : "La population de la Province de Québec augmentant avec les années et la subvention aux écoles publiques restant la même, la proportion baisse nécessairement à chaque décade. Aussi, cette subvention, par cent âmes, était d'après

le recensement de 1881, de \$11.77, d'après celui de 1891, de \$10.74, et d'après le dernier, en 1901, de \$9.70. Il est à désirer que la Législature avise aux moyens d'accroître le plus tôt possible l'allocation annuelle aux municipalités, afin de fortifier davantage l'autorité de mon département auprès de celles des commissions scolaires qui, par parcimonie ou par une fausse idée de leurs attributions, n'hésitent point à éluder les dispositions de la loi."

L'augmentation du budget scolaire permettrait au Gouvernement d'imposer aux municipalités scolaires l'augmentation du traitement des instituteurs et des institutrices, suivant *la classe et le mérite* de chacun. Elle fournirait aussi au Surintendant l'occasion d'exiger plus des municipalités au chapitre de la construction scolaire.

* * *

La réalisation des suggestions ci-dessus n'implique aucun changement organique dans notre système d'Instruction publique. Les améliorations que nous proposons n'obligent nullement de concéder à l'Etat, plus qu'actuellement, les droits et les privilèges de l'Eglise, de la Famille ou de la Municipalité.

Notre programme en est un de perfectionnement, de parachèvement. Sa mise en pratique nécessite de nouvelles dépenses d'argent, de la bonne volonté; voilà tout.

Le seul moyen de parfaire, dans un bref délai, notre organisation scolaire, l'honorable M. L. Gouin, ministre de la Colonisation, l'a indiqué dans une remarquable conférence sur *L'augmentation du subside fédéral*.

Voilà le problème, l'unique problème que les vrais patriotes doivent se hâter de résoudre, si nous voulons perfectionner nos écoles primaires sans violenter la conscience des pères de famille et sans amoindrir la liberté des citoyens de cette province.

C. J. Magnan.

Membre actif, A. J. C. F.

A Travers les Faits et les Œuvres

La chute de Port-Arthur. — La situation en Russie. — La prochaine session anglaise. — MM. Chamberlain et Balfour. — La politique française. — M. Brisson battu par M. Doumer. — Le nouveau président de la Chambre. — L'opposition à l'assaut du ministère. — La majorité du Bloc presque annihilée. — La retraite de M. Combes. — Une œuvre de justice. — L'affaire Syveton. — Meurtre ou suicide? — Le centenaire de Sainte-Beuve. — L'œuvre du critique. — La béatification du curé d'Ars. — Crise ministérielle en Espagne. — Au Canada.

Enfin le siège épique est terminé ! La voix tonnante des batteries d'attaque et de défense ne fait plus trembler la terre. L'atmosphère déchirée depuis six mois par le sifflement incessant des bombes, a retrouvé son calme et sa sérénité. La ruine effroyable des assauts meurtriers a cessé d'ébranler les airs. La nuit n'est plus embrasée par les feux de la terre et des flots, le jour n'est plus obscurci par les volutes des incendies et par la poussière des écroulements. Les montagnes ne vomissent plus la mort, et les spasmes formidables de la forteresse agonisante ont fini de broyer les régiments. Port-Arthur a capitulé le 2 janvier 1905, l'héroïque Stoessel a subi l'irréductible dénouement du drame sublime dont il restera la grande figure, et l'étendard du Mikado flotte sur les décombres fumants de la ville désormais fameuse dans l'histoire du monde.

Le siège de Port-Arthur était virtuellement commencé depuis le 27 juin. Il a donc duré plus de six mois. Au début, l'armée russe chargée de défendre la place était de 35,000 hommes. Lors de la capitulation, 6,000 seulement étaient en état de combattre; 11,000 avaient été tués, et 18,000 étaient hors de combat. Quant aux Japonais ils ont eu autour de Port-Arthur de 80,000 à 100,000 soldats, sous le commandement du général Nogi. Combien ce siège leur a-t-il coûté d'hommes ? On ne le sait pas encore d'une manière précise. Mais nous ne croyons rien exagérer en affirmant qu'ils ont dû

semer 40,000 cadavres sur le flanc des montagnes et au pied des forts de Port-Arthur.

Voici, dans leurs grandes lignes, les conditions de la capitulation. Toute la garnison russe est faite prisonnière de guerre et doit être conduite au Japon; seuls les officiers, fonctionnaires et volontaires appartenant à l'armée et à la marine, et qui engageront par écrit leur parole de ne plus porter les armes durant cette guerre, seront renvoyés en Russie.

Le code militaire russe, exige, paraît-il, que tout commandant de place qui a capitulé, soit déféré à un conseil de guerre. Si le tsar ne juge pas convenable de suspendre cette règle dans le cas présent, l'accomplissement de cette formalité ne pourra certainement que faire briller d'un plus vif éclat la gloire du général Stoessel.

La chute de Port-Arthur a naturellement fait renaître les rumeurs de médiation et de paix prochaine. Mais il nous paraît évident que ces espérances pacifiques sont prématurées. La Russie semble plus déterminée que jamais à continuer la guerre. Elle s'imposera de nouveaux sacrifices pour refaire son prestige amoindri et violenter la victoire. Ses ressources financières sont immenses et ses réserves d'hommes beaucoup plus considérables que celles du Japon.

Le point noir pour ce dernier, en dépit de ses brillants succès, c'est la question d'argent.

D'après un correspondant du *Daily Express*, l'empire nippon ressent très gravement les atteintes de la guerre. Parmi les nouveaux projets d'impôts celui qui est envisagé avec le plus d'inquiétude est l'imposition d'un droit de 15 pour cent sur le riz. La main-d'œuvre dans les fermes a fait beaucoup plus défaut qu'on ne le prévoyait, en raison du grand nombre de réservistes qui ont été appelés sous les drapeaux, et en outre des quantités considérables de riz sont nécessaires pour nourrir l'armée. C'est pourquoi, nonobstant une moisson abondante, le prix du riz augmente et deviendra encore beaucoup plus élevé lorsque le riz importé sera frappé de droits d'entrée.

* * *

tion présente, c'est la fermentation qui se manifeste dans certaines classes au sujet des réformes et de la politique intérieure. Des aspirations très vives vers un système de gouvernement plus libéral se sont fait jour récemment avec violence. On veut en finir avec le régime autocratique. On prétend qu'en Russie comme ailleurs la monarchie absolue a fait son temps. On demande au moins une certaine participation de la nation à son gouvernement. Dans les sphères officielles, ce nouveau courant d'opinion a des partisans. Ainsi, le prince Mirski, successeur de M. de Plehve au ministère de l'intérieur, s'est montré assez favorable aux revendications des représentants des "Zemstvos," qui ont eu en ces derniers temps une espèce de congrès à St-Pétersbourg.

Quelques lecteurs me demanderont peut-être ce que sont ces "Zemstvos," dont on parle beaucoup depuis quelques mois. Les "Zemstvos" sont quelque chose comme les conseils généraux de France, ou, sous certains rapports, comme nos conseils de comté. Leur compétence s'étend à l'hygiène, au service médical, aux travaux de voirie, à l'agriculture, aux intérêts domestiques, et même à la répartition des impôts. Les membres des Zemstvos ne sont pas élus précisément par le suffrage universel. Chaque commune nomme deux candidats, et le gouverneur de la province choisit celui qui siégera au Zemstvo. Il faut certaines qualifications pour être électeur, et il n'y a en tout, dans les trente-six gouvernements pourvus de ces sortes de conseils, que 300,000 électeurs. Les Zemstvos n'existent pas dans toutes les provinces de l'empire.

Cette organisation est à deux degrés; il y a les "Zemstvos" de cercle, dont les membres sont élus, comme nous venons de le dire, par les électeurs des communes; et ce sont ceux-là qui élisent ensuite les délégués aux Zemstvos de gouvernement. Ceux-ci sont nommés pour trois ans. Leurs sessions durent quinze jours ou trois semaines; elles sont présidées par le gouverneur de la province qui a droit de veto sur leurs résolutions.

Ces conseils, dûs à l'initiative d'Alexandre II, prirent peu à peu conscience de leur importance, et s'efforcèrent d'agrandir la sphère de leur activité. Quelques-uns voulurent s'occuper d'instruction primaire. M. de Plehve, qui devait avoir une fin

si tragique,—leur défendit d'aborder cette question. Désireux de limiter leur influence, il nomma des réviseurs avec la mission de trouver des causes de suspension et de cassation aux délibérations des Zemstvos.. Le prince Mirski, manifestant des tendances bien différentes, semble plutôt disposé à étendre leurs attributions, en les associant à la gestion des intérêts locaux. C'est dans ce but qu'il avait convoqué leurs délégués à Saint-Pétersbourg. Après d'assez longues séances, ils ont présenté un mémoire, résumé de leurs *desiderata* sur les libertés d'association, de réunion, de presse, de conscience, sur la suppression de l'omnipotence bureaucratique, sur l'égalité devant la loi.

A la suite de cette réunion, des projets de réformes ont été mis à l'étude. Mais, dans un Etat comme la Russie, les modifications de régime ne peuvent se faire sans une longue et patiente préparation. Et quand bien même l'empereur serait personnellement enclin à accorder à son peuple des institutions représentatives, il ne pourrait songer à opérer brusquement cette transformation pour laquelle la nation n'est guère prête. Voilà pourquoi le rescrit que Nicolas II a publié dans les derniers jours de décembre, n'est point tel que certains agitateurs impatientes auraient pu le désirer. Ils n'ont point manqué de témoigner leur désappointement. Cependant les réformes annoncées par le tsar sont réelles. Elle fortifient les Zemstvos, elles devront mettre fin au régime de l'arbitraire à l'égard des personnes et à l'égard de la presse, elles promettent une plus grande sauvegarde des droits de la conscience.

Les dépêches annoncent maintenant des changements ministériels en Russie. Et l'on dit que le prince Mirski abandonnera, pour raison de santé, le ministère de l'intérieur. (1)

* * *

La session du parlement anglais est convoquée pour le 14 février prochain. Le programme législatif que le cabinet soumet-

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, de graves désordres ont éclaté en Russie, St-Petersbourg, Mascou, Varsovie et d'autres centres importants ont été le théâtre de grèves formidables où les revendications ouvrières se compliquaient de revendications politiques. La répression a été sanglante.

tra aux chambres sera, dit-on, très maigre. Un bill sur les aubains y figurerait comme la pièce de résistance. On avait parlé d'une loi de remaniement des sièges parlementaires, qui aurait enlevé à l'Irlande une trentaine de représentants. Mais le ministère recule avec raison devant la témérité de l'entreprise. Le menu de la session sera donc peu substantiel. Cela fait d're aux observateurs du baromètre politique que la dissolution est proche, et que, d'ici à quatre ou cinq mois, le Royaume-Uni sera en pleine tourmente électorale. Cependant on croit que les ministres n'ont pas encore formé leur opinion à ce sujet. Plusieurs d'entre eux, tout récemment installés dans des positions honorables et lucratives, ne se soucient guère d'affronter avant terme les élections générales, dont le résultat est très douteux, et ils estiment plus sûr de laisser le parlement mourir de mort naturelle. Les échecs répétés du ministère dans les élections partielles semblent pronostiquer sa chute lorsque l'heure de la dissolution aura sonné.

M. Chamberlain continue à travailler l'opinion afin de la gagner à son projet de réforme fiscale. Le 16 courant il a prononcé à Preston un grand discours dans lequel il a résumé tous ses arguments, que nous avons déjà fait connaître aux lecteurs de la *Revue Canadienne*. Quatre jours auparavant, le premier ministre, M. Balfour, avait aussi discoursé dans un banquet donné en son honneur à Glasgow. Le chef du gouvernement a parlé longuement des réformes projetées dans l'armée et la marine. Abordant la question des conférences coloniales, M. Balfour a dit qu'elles avaient été jusqu'ici très irrégulières et très espacées, mais qu'il espérait les voir désormais tenues régulièrement, devenant ainsi l'un des rouages du mécanisme impérial, tout comme la Chambre des communes. Il a exprimé sa confiance en la grandeur future de l'empire britannique. Son idéal n'a rien de commun avec celui des hommes à l'esprit étroit dont les vues ne dépassent pas les limites de leur ville, qui sont incapables de concevoir ce que deviendront les grandes colonies, et, lorsqu'elles seront en plus intime union avec la mère-patrie, ce qu'elles pourront donner à l'empire de force, de prestige et d'influence pour la cause de la paix, de la liberté et de la civilisation. Commentant ce discours, les

journaux ont fait observer que le premier-ministre s'était abstenu d'entrer dans le vif de la question fiscale. Suivant le *Times*, M. Balfour a probablement jugé que M. Chamberlain fait tout ce qui est nécessaire en ce sens.

* * *

En France les événements se sont précipités depuis quelques jours, et la crise ministérielle, dont certains épisodes parlementaires avaient dernièrement laissé entrevoir la possibilité, s'est enfin produite. Dès l'ouverture de la session, le 9 janvier courant, M. Combes a subi un grave échec dans la personne de M. Brisson, l'ancien président de la Chambre, qui n'a pas été réélu, malgré l'appui énergique du gouvernement. L'an dernier M. Brisson avait été porté au fauteuil par 257 voix contre 219 données à son concurrent M. P. Bertrand. Cette fois il a été battu, ne recevant que 240 votes tandis que son vainqueur M. Paul Doumer en a eu 265. Cet échec était d'autant plus significatif que M. Brisson était l'homme du Bloc, le candidat maçonnique et jacobin par excellence, et que M. Doumer est un adversaire déclaré de M. Combes. Le nouveau président, né en 1857, a fait du journalisme et du droit. Député de l'Aisne en 1888, battu en 1889, il rentra à la chambre en 1890. Il fut ministre des finances dans le cabinet radical de M. Léon Bourgeois en 1895, et devint gouverneur-général de l'Indo-Chine, en 1896, poste qu'il occupa avec distinction jusqu'en 1902. De retour en France, il fut réélu par le département de l'Aisne. La commission du budget le choisit l'an dernier pour son président. A plusieurs reprises, il avait fait acte d'hostilité ouverte envers le cabinet Combes, et il avait spécialement dénoncé l'administration de M. Pelletan, ministre de la marine. Sa victoire a dû retentir aux oreilles du premier-ministre comme un glas funèbre.

Evidemment, M. Combes n'était plus maître de sa majorité. Le Bloc se désagrégait. Cet émiettement du parti ministériel s'est manifesté de nouveau dans la séance mouvementée du 14 janvier. Interpellé au sujet de sa politique, et du système de délation dénoncé récemment, assailli par des orateurs comme

MM. Deschanel et Ribot, il s'est défendu avec l'énergie du désespoir. Il a été secondé par M. Jaurès, qui a déployé tous ses moyens oratoires pour sauver le cabinet. Le débat a été long et acharné. Des scènes de violence l'ont interrompu à plusieurs reprises. Le nouveau président, M. Doumer, a dû suspendre quatre fois la séance. Enfin, à minuit, un ordre du jour de M. Bienvenu Martin, approuvant les actes du gouvernement, n'a été adopté dans son ensemble que par 289 voix contre 279. La majorité de quatre-vingt voix que commandait jadis M. Combes, tombée à dix après une bataille rangée: c'était là une victoire à la Pyrrhus, avant-coureur de la défaite. M. Combes l'a compris, et dès le lendemain de cette terrible séance, il a annoncé son intention de démissionner. La mort de madame Loubet, mère du président de la République, a retardé l'ouverture officielle de la crise, eu égard à l'absence du chef de l'Etat, appelé en province par les funérailles. Ce n'est que le 18 courant que M. Combes a remis entre les mains du président sa démission et celle de ses collègues. Dans sa lettre, il exprime son regret de ne pouvoir exécuter complètement son programme de réformes politiques et sociales, que la majorité parlementaire avait plusieurs fois approuvé. Mais, dit-il, le chiffre décroissant de cette majorité, ne lui permet plus d'espérer pouvoir conduire ces réformes à bon terme. Il dénonce ce qu'il appelle une impatience et ambitieuse coalition de cléricaux et de nationalistes, qui l'ont traqué sans relâche depuis dix-huit mois, et ont fait une obstruction systématique à l'œuvre de la majorité. Il aurait été désireux de continuer la lutte, mais il craint d'être mis en minorité à propos de quelque incident secondaire, et de compromettre ainsi la politique générale du gouvernement. La majorité, ajoute-t-il, quoique réduite, est encore une majorité, et, dès lors, la politique du cabinet démissionnaire devrait être celle du ministère futur.

Le voilà donc disparu ce cabinet funeste, qui a accumulé tant de ruines, qui a fait tant de mal à l'Eglise et à la France ! Le voilà donc déchu, ce renégat, dont la rage sectaire semblait puiser une âcreté et une persévérance particulières dans les souvenirs importuns de son passé théologique et clérical ! Dieu soit béni ! Quel que soit le cabinet nouveau, il ne saurait actu-

ellement être pire que l'ancien. Et quoique l'effondrement du ministère Combes n'ait pas pour cause apparente sa politique anti catholique, sa chute ne doit pas moins provoquer une explosion de joie chez tous les bons catholiques et chez tous les bons Français.

Qui va maintenant former le cabinet. On parle de M. Rouvier, ministre des finances dans le gouvernement défunt. M. Rouvier est un habile homme, excellent orateur, fort pratique, opportuniste consommé, très apprécié, dans le monde des affaires, et aussi peu jacobin que possible au milieu d'un ministère enfoncé jusqu'au cou dans la politique sectaire. Il pourrait réussir à gouverner au moins pendant quelques temps, si la santé ne lui faisait pas défaut. Le nom de M. Doumer est aussi, tout naturellement mentionné. Son récent succès présidentiel le met en vedette parmi les premiers ministres possibles. La parole est à M. Loubet. Au moment où nous écrivons, le président n'a pas encore fait son choix. (1)

Le ministère Combes a été le plus long de la troisième République. Il a duré du 6 juin 1902 au 18 janvier 1905 : deux ans et huit mois, ou six mois de plus que le dernier ministère Méline, qui jusque-là avait eu la palme de la longévité.

* * *

La lugubre affaire Syveton continue à occuper l'opinion et la presse. Y a-t-il eu accident, suicide ou crime ? Chacun se pose cette question angoissante. La version de l'accident semble mériter peu de faveur. Celles du suicide et du crime divisent le public. La version du suicide s'appuie sur les révélations du gendre de madame Syveton, M. Ménard, — marié à une fille d'un premier mariage de cette dernière — et sur celles de madame Syveton elle-même. D'après eux, le défunt s'était

(1) M. Rouvier a formé, depuis, son cabinet composé de MM. Delcassé, ministre des affaires étrangères, Berteaux, ministre de la guerre, Chaumié, ministre de la justice, Etienne, ministre de l'intérieur, Thomson, ministre de la marine, Clémentel, ministre des colonies, Armand Gauthier, ministre des travaux publics, Bienvenu-Martin, ministre de l'instruction publique, Dubief, ministre du commerce, Rau, ministre de l'agriculture.

rendu coupable de tentatives criminelles auprès de madame Ménard; et, démasqué, affolé par la crainte d'un éclat scandaleux, il se serait ôté la vie pour ne pas assister à l'effondrement inévitable de sa carrière et de son honneur. De plus, suivant madame Syveton, son mari aurait détourné des fonds appartenant à La Ligue de la Patrie française, et le danger de voir découvrir cet abus de confiance aurait été une raison additionnelle du suicide. Il est triste de voir une femme contribuer à noircir ainsi la mémoire de l'époux descendu dans la tombe.

Les amis de ce dernier repoussent énergiquement cette théorie. Suivant eux, il n'y aurait eu ni attentat à la morale, ni détournement, M. Syveton n'avait vraiment rien à craindre de sa famille, non plus que de son parti. Il n'avait aucun motif de se suicider. Sa mort est donc le résultat, soit d'un crime de droit commun, dont le mobile aurait été, par exemple, l'intérêt pécuniaire de certaine personne, soit d'un crime politico-maçonnique, machiné par ceux qui avaient un intérêt visible à la disparition du député nationaliste, à la veille d'un procès qui devait être pour lui un triomphe et pour eux une défaite éclatante.

Une instruction a été ouverte; le magistrat chargé de l'affaire a entendu une foule de témoins; mais il ne paraît avoir recueilli jusqu'ici aucune information absolument décisive. Le père de M. Syveton a déposé une plainte pour assassinat contre une personne inconnue. Et les esprits non prévenus se demandent où est la vérité dans le chaos d'affirmations, de divulgations, de récits et de rumeurs contradictoires, qui semblent conspirer à envelopper de ténèbres cette mort dramatique. Nous détachons d'une lettre adressée, sur ce sujet, par M. François Coppée au journal *Le Temps*, les lignes suivantes :

“ J'ai laissé passer le flot de fange dont la passion politique a souillé ce cercueil et je me refuse toujours à prendre part à l'enquête *coram populo* ouverte par la presse. Je garde le meilleur souvenir de mon ami Syveton qui était un homme d'une rare énergie et à qui je reconnaissais les qualités d'un chef. Mais a-t-il été assassiné? S'est-il tué? Des raisons inconnues ont-elles “ facilité ” son suicide? Comment le saurais-

je ? C'est à la justice de pénétrer ce mystère. Elle y parviendra, espérons-le, en admettant que n'intervienne pas le "fait du prince."

"Quant à moi, je suis toujours en proie à l'angoissant soupçon que j'ai conçu devant le cadavre de mon infortuné compagnon de lutte. Il est mort brusquement, avec une opportunité extraordinaire, la veille même d'un procès qui eût été très redoutable pour la franc-maçonnerie. A propos des fiches de délation, le *Temps* fut sans indulgence pour les francs-maçons. Il s'étonnera donc peu que je les crois capables de tout et que je me rappelle que les crimes "bien faits" sont la spécialité des sociétés secrètes."

Il est à désirer que la lumière complète puisse se faire sur les causes et les circonstances de cette mort si mystérieuse.

* * *

On a célébré dernièrement le centenaire de Sainte-Beuve. Il était né le 22 décembre 1804 à Boulogne-sur-Mer. A l'occasion de cet anniversaire les journaux ont publié des notices, des études, des souvenirs sur le fameux critique.

Sainte-Beuve fut, sans contredit, l'un des plus remarquables écrivains du dix-neuvième siècle. Dans un article que nous apporte le dernier numéro des *Etudes*, je lis cette phrase : "Depuis 1850, Louis Veuillot est à mon gré, le premier de nos prosateurs, et Sainte-Beuve le second." C'est placer bien haut l'auteur des *Lundis*; et, nous rappelant certains ondoiements de son style, nous serions tenté de trouver trop large cet éloge. Mais il serait injuste de nier ses exceptionnelles facultés littéraires. Doué d'un esprit pénétrant, d'une intelligence vive et lucide, armé d'une prodigieuse érudition conquise et alimentée sans cesse par de vastes lectures, apte à tout comprendre et à tout expliquer, possédant à un rare degré la science de la langue, il a su édifier une œuvre considérable qui comptera dans l'histoire littéraire du dernier siècle.

Sans doute, il ne saurait être classé parmi les génies créateurs. Lorsqu'il a voulu faire de la poésie lyrique et de la fiction, il ne s'est point élevé au-dessus d'une honnête médio-

crité ! Ses recueils poétiques, *Joseph Delorme*, *Les Consolations*, *Les Pensées d'août*, son livre de *Volupté* sont inférieurs aux œuvres analogues de plus d'un auteur moins renommé. Il a beaucoup souffert de cette infériorité. Il a longtemps forcé son talent à enfanter des productions imparfaites dont se détournait la faveur publique. Fêré de la passion de briller dans les genres supérieurs, il confessait un jour que la critique est "un pis aller honorable... qui hérite finalement en nous de nos autres qualités plus superbes, ou plus naïves, de nos erreurs, de nos succès caressés, de nos échecs mieux compris." Ce ne fut qu'après avoir dépassé le milieu de sa carrière qu'il se résigna à jouer le rôle unique de juge littéraire. Et encore cette résignation n'allait pas sans dépit. "Je suis passé, disait-il, à l'état d'intelligence critique, et assiste avec un œil contristé à la mort de mon cœur. L'intelligence luit sur ce cimetière comme une lune morte."

Cependant, c'est à ce genre trop dédaigné par lui qu'il doit sa gloire, si l'on peut ici employer ce grand mot. Il fut à tout prendre un éminent critique, un critique hors de pair. Il excella dans son art, il le perfectionna, il y déploya des qualités si transcendantes qu'elles lui assurent une place choisie parmi les maîtres des lettres françaises au dix-neuvième siècle.

Sainte-Beuve critique avait une science profonde, un goût sûr, presque impeccable lorsque la passion ne faisait pas dévier son regard, une merveilleuse facilité d'adaptation aux idées et au tempérament des auteurs jugés, une infinie souplesse de style, capable de rendre toutes les nuances de la pensée.

Malheureusement sa valeur morale n'était pas à la hauteur de son talent. Les vellétés religieuses de sa jeunesse avaient bientôt fait place à un sensualisme dégradant et à un dissolvant scepticisme. Sa probité littéraire choppa trop souvent, parce qu'elle n'était pas appuyée, suivant la belle expression du P. Longhaye, sur "cette probité d'âme qui fait le juge intègre, équitable en toute occasion, à tout prix. Avant de la sacrifier aux passions anti-chrétiennes, il la laissait déjà fléchir à ses ressentiments, à ses jalousies de poète avorté, voire de galant malheureux; son admirable esprit souffrait de son vilain

caractère." Ce jugement sévère nous semble la justesse même. On s'en convaincra particulièrement en lisant les deux volumes de Sainte-Beuve sur *Châteaubriand et son groupe littéraire*, et en suivant la gradation de ses articles sur Victor Hugo, d'abord exalté à l'excès, plus tard dénigré sans pudeur.

L'œuvre et le labeur de Sainte-Beuve ont été immenses. Il a laissé au-delà de soixante volumes. Outre ceux dont nous avons déjà donné les titres, mentionnons les *Portraits littéraires*, les *Portraits contemporains*, les *Portraits de femmes*, les *Causeries du lundi* (13 vol.), les *Nouveaux lundis* (15 vol.), les *Premiers lundis* (3 vol.), *Port-Royal* (6 vol.), etc. Toute une bibliothèque littéraire, d'une lecture à la fois instructive et attrayante, mais qui ne convient pas également aux différentes classes de lecteurs.

* * *

Le 9 janvier, la béatification du curé d'Ars a été proclamée dans la basilique de Saint-Pierre de Rome, en présence du Souverain-Pontife. Vingt-deux cardinaux, toute la Cour papale, mille pèlerins français et plusieurs milliers de fidèles de diverses nationalités assistaient à cette imposante cérémonie. Le duc de Gênes, frère de la reine Marguerite, la duchesse de Gênes et leur fils étaient aussi présents, ce qui a été très remarqué.

Le saint curé d'Ars — Jean-Baptiste Vianney — est mort le 14 août 1859. Et moins de quarante-six ans après il est élevé sur les autels. Il semble que l'église se soit hâtée pour présenter à notre âge de scepticisme, de sensualisme et d'orgueil intellectuel, un si parfait exemplaire de foi agissante, de mortification héroïque et d'humilité sublime. A ses obsèques, son évêque, lui adressant un dernier adieu, s'écriait : "Sachez bien que le jour le plus beau, le plus désiré de mon épiscopat serait celui où la voix infallible de l'Eglise me permettrait d'acclamer solennellement et de chanter en votre honneur : *Euge senre bone et fidelis, intra in gaudium domini tui.*" Le pieux évêque n'a pu voir ici-bas ce beau jour. Mais plusieurs de ceux qui ont connu l'humble serviteur de

Dieu et respiré le parfum de sa Sainteté, ont assez vécu pour s'écrier aujourd'hui avec l'Eglise, dans un transport d'allégresse : bienheureux curé d'Ars, priez pour nous !

* * *

En Espagne le cabinet Maura a démissionné durant le mois de décembre. La crise a été provoquée par une nomination du ministre de la guerre, que le jeune roi a refusé de sanctionner. C'est le président du Sénat, le général Azcarraga qui a formé le nouveau cabinet. Tous les hommes d'Etat du parti conservateur, et M. Maura tout le premier, lui ont promis leur appui appui.

La retraite de ce dernier est extrêmement regrettable. C'est un homme de conscience, d'intelligence et d'énergie, le meilleur chef de gouvernement que l'Espagne ait eu depuis longtemps. "Plaise à Dieu s'écrie le correspondant madrilène de *l'Univers*, que le refroidissement, s'il existe, entre Alphonse XIII et D. Antonio Maura disparaisse promptement devant les tristes réalités de demain."

* * *

Au Canada la session fédérale est ouverte depuis huit jours. Notre nouveau gouverneur-général, lord Grey, a présidé pour la première fois à l'ouverture des Chambres. Le successeur de lord Minto est âgé de cinquante-quatre ans. Il appartient à une illustre famille. Son grand oncle, le 2ème comte Grey fut premier-ministre d'Angleterre en 1830, et attacha son nom au fameux bill de réforme parlementaire adopté en 1832. Son oncle, le 3ème comte Grey, étant mort sans héritier, notre gouverneur succéda au titre en 1894. Son père, le général Grey, fut pendant plusieurs années le secrétaire particulier du Prince consort et de la Reine. Lord Grey est né en 1851. Il a siégé durant plusieurs années dans la chambre des communes.

L'élection de l'Orateur de la Chambre pour le nouveau parlement a eu lieu le 11 janvier. C'est M. Sutherland, député

d'Essex-Nord, qui a été choisi. Le 12 janvier, le gouverneur-général a lu le discours du Trône devant les deux chambres réunies dans la salle du Sénat. Très peu de mesures importantes y sont annoncées. On y mentionne l'institution d'une commission internationale "pour étudier les conditions et l'utilité des eaux adjacentes à la frontière qui sépare les Etats-Unis du Canada," ainsi qu'un bill pour accorder aux Territoire du Nord-Ouest l'autonomie provinciale. Ce projet de loi va donner probablement une actualité nouvelle à la question des écoles séparées et des garanties auxquelles ont droit les minorités en matière scolaire.

L'honorable M. Dandurand a été nommé président du Sénat pour la durée du présent parlement.

Les députés conservateurs ont eu un caucus la veille de l'ouverture des chambres. Ils ont unanimement décidé d'insister auprès de M. Borden pour qu'il demeure à la tête du parti. Dans un second caucus, tenu quelques jours plus tard, M. Borden, appelé à Ottawa, a cédé aux instances qui lui ont été faites, et consenti à assumer de nouveau les fonctions de chef de l'opposition. M. Kidd, député de Carleton, va démissionner en sa faveur, et tout annonce que le leader conservateur sera élu unanimement.

A Québec, la session provinciale s'ouvrira le 9 février prochain.

Thomas Chapais.

Québec 20 janvier, 1905.



Notes Bibliographiques

Tous les ouvrages, etc., etc., comme à l'ordinaire.

Le mois de janvier est celui qui voit éclore le plus de beaux et bons livres médités et écrits pendant l'année précédente. La librairie Veuve Ch. Poussielgue, de Paris, est celle qui en fait généralement plus abondante moisson et toujours cette moisson est d'excellente qualité. Cette année n'a pas fait exception et nous allons faire connaître à nos lecteurs quelques-uns des livres qu'elle nous offre, leur en recommandant tout spécialement la lecture. Tous ces livres se trouvent à la Librairie Cadieux & Derome, à Montréal, dont M. Etienne Raby est maintenant l'âme dirigeante: c'est dire qu'elle tient la tête des librairies du Canada pour le choix, la variété, l'excellence des ouvrages qu'on y trouve aussitôt leur apparition dans les différentes librairies de France, de Belgique et d'ailleurs.

* * *

La direction des âmes exige du jugement, du sens et du tact. C'est une science d'observation, car chacun doit être traité suivant sa nature propre, et avec des procédés divers et des exigences différemment dosées. Un directeur de conscience doit trouver le remède nécessaire et deviner la manière de l'appliquer. — Mgr d'Hulst qui était passé maître en cette science des âmes, œuvre par excellence, a laissé des lettres précieuses sur ce sujet que M. Alfred Baudrillart, professeur à l'Institut catholique de Paris, vient de publier sous le titre de *Lettres de direction*, un volume in-8, \$1.25.

* * *

Un homme était riche à million, jeune, beau, distingué, instruit; il était docteur en droit, il parlait bien, écrivait bien, savait les langues. Il plaisait. Il était aimé parce qu'il était aimable. Il avait tout ce qu'il faut pour parvenir au faite des honneurs et de la gloire. Et il a tout abandonné pour se vouer à l'état religieux, pour se faire mendiant pour le pauvre, afin de donner au pauvre du pain, un foyer, un abri. — C'est de cet homme, l'abbé Ernest Lelièvre, dont Mgr Bannard vient d'écrire l'attachante biographie que les nombreux lecteurs de l'historien de Sonis, du cardinal Lavignerie, etc., voudront lire. Un volume, in-8 écu, \$1.00.

* * *

M. Ligneul, prêtre des Missions Etrangères, qui habite Tokio depuis 1880, où, chargé de la direction du Séminaire, il a acquis une connaissance approfondie des hommes et des choses du Japon moderne, vient de publier un livre qui arrive à point. Ce sont les étapes de l'Evangile au Japon, la description colorée des premiers contacts de l'Evangile avec les âmes japonaises, la vie extérieure et les religions japonaises au regard de l'Evangile, les conférences, la presse, etc.

L'Evangile au Japon au XXe siècle, un volume, in-12, 85 cents.

C'est grâce aux Sacrements que le don de Dieu a sa pleine efficacité pour l'âme humaine. Les sacrements apportent la douceur, la paix, la résignation, l'espérance... Ils sont le viatique nécessaire à notre salut dans la vie éternelle. Connaissons donc les sacrements: — Aucun livre ne les fera mieux connaître que le clair, concis et cependant substantiel traité dont M. Désers vient d'enrichir la série de ses ouvrages d'apologétique, "modèles fort appréciés" dit S. E. le Cardinal Archevêque de Paris.

Les Sacrements, un volume, in-12, 65 cents.

* * *

C'est une chose remarquable qu'au contact des saints, la vertu se vivifie et s'épanouit. Partant de cette considération, Mgr Bolo vient de publier un livre original et attachant. C'est la monographie de quelques saintes qu'il donne comme modèles de vertus définies aux jeunes filles: Sainte Catherine de Bologne, par exemple, étonnante par sa culture intellectuelle et son goût artistique; Sainte Clotilde, qui prépare sa vie matrimoniale: Sainte Marthe, l'image de la maîtresse de maison accomplie; Sainte Suzanne, qui refuse de se laisser entraîner dans la course au mariage... Toutes les mères seront heureuses de donner ce livre à leurs filles.

Saintes pour jeunes filles, par Mgr H. Bolo. Un volume, in-12. 85 cents.

* * *

La peur de Dieu. — Ouvrage dédié à ceux qui ont peur de la mort, à cause du jugement qui la suit. Or, Dieu, qui est miséricordieux, qui désire le salut de toutes ses créatures, n'est pas honoré par cette crainte répulsive. On trouvera dans ce petit livre les moyens de la combattre et de raffermir la confiance en Dieu touchant notre salut.

Un volume, in-12, 65 cents.

* * *

Cet enfant qui a appris à connaître Dieu vient de faire sa première communion. Est-ce tout? N'a-t-il plus à penser à Celui de qui il a tout reçu. N'a-t-il pas à l'aimer? Ne lui doit-il aucune reconnaissance? Tout le monde est d'accord qu'un bienfaiteur doit être honoré. Quel plus grand bienfaiteur que Dieu? — L'enfant qui commence sa vraie vie chrétienne a donc des devoirs envers son Créateur; a méditation n'est pas le moindre. Intéresser les enfants à la méditation, la leur présenter sous un aspect aimable, attrayant, voilà le but d'un gracieux petit livre qui vient de paraître.

Ma vie avec Jésus, méditations à l'usage des enfants qui ont fait leur première communion, in-32 jésus, 25 cents.

* * *

LETTRE A UN JEUNE BACHELIER SUR LA VIRILITE CHRETIENNE
DU CARACTERE, par M. l'abbé Désers, curé de Saint-Vincent de Paul.
Brochure in-12, 25 cents.

Cette nouvelle brochure fait suite à la *Lettre à un jeune bachelier sur les objections modernes contre la religion*, parue l'an dernier. Elle aura le même succès que son aînée parmi les jeunes gens et auprès de ceux qui les dirigent.

En le présentant à Son Eminence pour l'imprimatur, l'examineur diocésain écrivait que "ces pages où le moraliste chrétien apparaît doublé d'un écrivain pénétrant seront d'une lecture aussi fructueuse qu'intéressante." Nous l'espérons avec lui.

Nous venons de recevoir, un peu en retard, l'ouvrage de M. Charles ab der Halden: **ETUDES DE LITTÉRATURE CANADIENNE FRANÇAISE**. Cet ouvrage est précédé d'une introduction: "*La langue et la Littérature Française au Canada, La Famille Française et la Nation Canadienne*," par M. Louis Herbette. Ajoutons, tout de suite, que cette introduction est signé d'un nom qui n'est pas propre à inspirer la confiance des canadiens. Il sera une cause de défiance pour beaucoup de ceux, qui autrement, se seraient empressés d'ajouter le volume de M. Halden à leur collection de livres canadiens ou sur le Canada. Nous aurons peut-être occasion de revenir sur les *Etudes de littérature Canadienne française*

La revue d'Europe et des Colonies vient de publier un article du même auteur, intitulés *Un poète maudits Emile Nelligan*.

M. Charles ab der Halden qui s'occupe beaucoup du mouvement littéraire au Canada prépare de *Nouvelles Etudes de Littérature Canadienne Française*. Cette fois il sera surtout question de M. Arthur Buies et de M. l'abbé H. R. Casgrain et de nos excellents collaborateurs: M. Wm. Chapman et Madame Laure Conan.

* * *



M. JULES-PAUL TARDIVEL
Propriétaire de la *Vérité*, de Québec.

Nous ne voulons pas terminer ces Notes bibliographiques sans dire à notre excellent confrère M. J. O. Tardivel combien nous nous réjouissons de le voir en état de reprendre la publication régulière de la *Vérité*. Avec l'habile collaboration de son gendre M. Omer Héroux il n'y a pas de doute qu'il fera beaucoup de bien comme par le passé. Nous espérons que sa santé s'améliorant tous les jours lui permettra de poursuivre longtemps son utile carrière.